

Mars 2006



La France bénévole

Troisième édition

Sous la direction de Jacques MALET

PREFACE D'ALEXANDRE JARDIN



Centre d'Étude
et de Recherche
sur la Philanthropie





CAISSE D'EPARGNE

Le groupe Caisse d'Epargne met à la disposition de ses 250.000 associations clientes des instruments gratuits, à ses guichets, comme au moyen de son portail internet www.associatis.com. Sur ce site, elles peuvent trouver des informations et des conseils pratiques sur les différents aspects de la création et de la gestion d'une association.

Une lettre d'informations intitulée « *Alinéa* », publiée à 80.000 exemplaires, contient des conseils pratiques, des témoignages et des dossiers thématiques. Un numéro spécial « *Epargne et finance* » a été consacré au bénévolat, et parmi plusieurs initiatives concernant le don de temps aux associations, le guide conseil « *Le bénévolat associatif* » a été tiré à 20.000 exemplaires.

Le concours « ***Ecureuil association*** », doté de plus de 100.000 euros de prix nationaux et locaux consacrés au bénévolat, a déjà récompensé plus de 100 lauréats, petites associations ou grandes fédérations, pour des initiatives originales et exemplaires. Ce concours a été lancé pour la 12^e année consécutive, en octobre et novembre 2005, sur le thème de l'aide à la personne. Parmi les lauréats, figurent des associations appartenant à des domaines variés, et dans lesquelles les actions bénévoles ont été particulièrement reconnues par un jury présidé par Gérard Andreck, directeur général de la MACIF. De nombreuses aides financières (PELS) sont également apportées localement aux associations dans lesquelles le bénévolat est exemplaire.

Les liens avec France Bénévolat sont à la fois étroits, constants et denses. Ils s'expriment notamment dans le cadre de cette publication du CerPhi, qui en est à sa troisième édition, qui permet à de nombreux réseaux associatifs de s'exprimer et de trouver quelques repères utiles, et que la Caisse d'épargne accompagne depuis ses débuts.

Sommaire

Introduction	5
I - Combien de bénévoles ?	8
A – L'estimation générale de l'INSEE	8
B – Bénévoles réguliers et bénévoles occasionnels.....	9
C – Un bénévolat mieux connu mais qui suscite encore de nombreuses interrogations....	12
II – Quelle situation chez nos partenaires ?	15
A – Les données disponibles	15
B – L'évolution dans le secteur social traditionnel.....	17
C – Partager la ressource bénévole.....	18
D – Les nuances régionales en 2005	21
E – Profils de bénévoles	23
III – Un regard sur.....	29
A – Les attentes des associations	29
B – Femmes et associations	31
C – La place des retraités dans le bénévolat	33
D – Ces bénévoles des conseils municipaux	37
E – Mieux utiliser cet extraordinaire réservoir d'énergies disponibles	39
F – Engagement bénévole et engagement citoyen	41
IV – Les nouvelles formes d'engagement	44
A – Les transformations de l'engagement associatif.....	44
B – Comment devient-on bénévole régulier ?	47
C – Le développement d'un bénévolat de mission	49
D – Le Décryphon ou le « bénévolat télématique ».....	51
E – Quels bénévoles dans 10 ans ?	53
V – Au-delà des frontières : l'exemple de la Suisse	55
A – Un suivi statistique précis et régulier	55
B – Complémentarité et partenariat entre les différentes structures.....	56
C – L'existence d'un « dossier Bénévolat ».....	57

Préface¹

Pourquoi devenir bénévole ? Quels sont les enjeux dans notre société ? Pour gouverner soi-même, pardi ! Les bénévoles appliquent en direct la politique qu'ils entendent mener, sans tout attendre d'un pouvoir politique qui ne pourra jamais tout réussir. D'autre part, l'action bénévole sort les citoyens de la frustration, c'est essentiel. Le nombre de déprimés parmi ceux qui agissent « ici et maintenant » est restreint...

Rien ne m'émeut davantage que les mouvements de l'Histoire où les êtres se prennent comme point d'appui, assument le pouvoir que tout individu a sur la vie, à la place qui est la sienne. Sans doute est-ce pour cela que je me sens aujourd'hui si proche des militants associatifs : ils ne laissent pas aux autres le soin de gouverner le réel.

Quand on a franchi le pas, on cesse d'avoir le sentiment de subir. Tout est là, quitter la posture de l'inaction qui ne peut mener qu'à l'aigreur, aux « y-a-qu'à »... J'ai pu observer que celui qui ne quémande rien pour lui-même est bien placé pour agir, naviguer incognito en contournant les icebergs des conservatismes, réclamer tout à tout le monde sans être soupçonné de braconner un petit profit personnel.

Par rapport à la question directe et personnelle que me posent mes amis du CerPhi, j'ai envie de dire à chacun de mes garçons : « si tu t'engages, tu dragueras des filles plus passionnantes ! Par la force des choses... L'argument est solide... et fondé ! »

Alexandre JARDIN²

¹ Alexandre Jardin est associé depuis ses débuts à l'aventure de cette publication. Très impliqué dans une démarche citoyenne, il était présent et actif au Conseil économique et social, le 18 mars 2004, pour la constitution du groupe d'associations qui porte cette étude annuelle. Nous dialoguons depuis amicalement avec lui sur de nombreux sujets de société, et il a bien voulu nous apporter ici sa vision du bénévolat.

² Ecrivain, cofondateur du « *Relais civique* » et du réseau national « *Lire et faire lire* », auteur de l'essai « *I + I + I ...* » = la somme des pratiques qui vont engager notre pays dans des changements réels + l'addition des citoyens qui redonneront le pouvoir d'agir aux politiques + le total de ce que chacun peut faire tout de suite pour enrayer la montée des extrémismes. Grasset – Mai 2002.

Introduction

Cette troisième étude annuelle, publiée sous la responsabilité du CerPhi, en lien étroit avec France Bénévolat, vise quatre objectifs complémentaires :

- Rassembler une fois par an, au printemps, différentes informations et paroles d'experts, permettant de faire le point sur le bénévolat, un sujet de société évoqué en permanence. Pour autant, ce travail ne prétend pas constituer l'alpha et l'oméga de l'examen du bénévolat. Se présentant comme une contribution au débat et à l'information, il est nécessairement incomplet, éventuellement contestable sur certains points. D'où l'intérêt de son annualité à la fois pour provoquer le dialogue et corriger le tir si nécessaire.
- Associer tous les réseaux nationaux et régionaux de bénévoles qui souhaitent échanger tout au long de l'année. Avec plus de 30 réseaux représentant près de 300.000 bénévoles régulièrement actifs, cette démarche est maintenant inscrite dans la continuité, et permet la mutualisation des informations, des méthodes et des interrogations. Au-delà de son intérêt externe, ce travail provoque au sein de ces réseaux un travail collectif, tout comme au sein de chacun d'entre eux. Et ils peuvent désormais s'appuyer sur le groupe pour avancer. En général, les réseaux les plus anciens et les plus denses éclairent les novices. Mais ces derniers ne manquent pas d'idées et apportent au groupe leur imagination et leurs expériences propres.³ A partir d'un tronc commun d'informations sur lequel tout le groupe s'est accordé, mais aussi à partir d'enquêtes plus approfondies menées selon la spécificité de chaque réseau, c'est une série d'informations et de photographies que nous pouvons communiquer chaque année, pour les mettre à la disposition de tous ceux que le sujet intéresse.
- Donner la parole aux experts. Outre la préface qui nous a permis d'échanger avec notre ami Alexandre JARDIN, lui-même très engagé dans l'action bénévole, nous avons construit la première partie de cet ouvrage en lien avec Lionel PROUTEAU, expert reconnu en matière de quantification et de qualification du bénévolat. Nous sommes très honorés que trois sociologues connus pour leurs publications sur le sujet, Dan FERRAND-BECHMANN, professeur à Paris VIII, Roger SUE, professeur à Paris V, et Jean-Pierre WORMS, président de la FONDA, aient accepté de nous offrir une précieuse contribution correspondant à leurs travaux de recherche. Trois observateurs très impliqués ont aussi accepté d'apporter un regard sur certaines catégories

³ Pour France Bénévolat, ce travail rejoint celui qui est mené, en partie avec les mêmes réseaux au sein de la Commission Inter associative, sur la gestion des ressources humaines bénévoles (voir en particulier les nouvelles productions 2005/2006 sur www.francebenevolat.org)

sociales de bénévoles. Marie-Christine VERGIAT, concernant plus particulièrement les femmes qui s'engagent, Dominique THIERRY sur la place des retraités, et Nicolas TENZER sur le rôle des élus municipaux non indemnisés que nous observons ici pour la première fois.

□ Cette étude vise aussi tout naturellement à faire la promotion du bénévolat et des initiatives qui sont prises à tous les niveaux. D'où cette année un chapitre entier consacré aux nouvelles formes d'engagement. Dans cet esprit, la coopération qui se développe depuis trois ans avec l'association nationale France Bénévolat est très précieuse.



☞ Quelques remarques nous ont été faites après la publication des deux premières éditions sur un nécessaire effort pour mieux distinguer les informations et résultats provenant de travaux dont nous reprenons quelques extraits pour permettre au lecteur d'en avoir un premier aperçu et lui donner le désir d'aller les consulter, et la matière spécifique et inédite provenant de nos propres enquêtes. Nous en avons tenu compte à la fois dans la présentation matérielle de cette étude et en regroupant nos travaux dans des chapitres dédiés.

☞ Depuis la dernière édition, nous avons été associés, de même que France Bénévolat, aux travaux de la Conférence Nationale de la Vie Associative, précisément au titre du bénévolat⁴. Par ailleurs, le rapport présenté par le sénateur Bernard Murat⁵ a repris un certain nombre d'informations que nous diffusions.



⁴ Même si dans ce domaine les résultats ont été décevants. Un certain nombre de partenaires, dont le CerPhi, se sont toutefois retrouvés sur une série de constats et de propositions qui ont été portés par la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA). <http://c pca.asso.fr/docs/CVA/CPCPCA230106.doc> . Dans le dossier constitué à cet effet par le Gouvernement, un extrait significatif a été bâti à partir de nos travaux.

⁵ Rapport très riche présenté au nom de la commission des affaires culturelles du Sénat sur le bénévolat dans le secteur associatif – 12 octobre 2005. <http://www.senat.fr/rap/r05-016/r05-016.html> . Le rapport mentionne, en particulier cette définition du bénévole que nous partageons avec France Bénévolat, et cette difficulté que nous avons démontrée, de partager une ressource bénévole qui n'est pas infinie, entre des associations toujours plus nombreuses.

Les réseaux partenaires de cette étude

AFM-Téléthon, Agir abcd, Association de la Fondation Etudiante pour la Ville, Association Nationale des Femmes de Militaires, Banques alimentaires, Bibliothèques sonores, CAP 48, Centre d'information et de communication sociale (Cicos), Cotravaux, Croix-Rouge, Eclaireuses et éclaireurs unionistes de France, ECTI, Enfance et Partage, Fédération du Scoutisme Français, Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole, Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux, Fédération Nationale des Clubs d'Aînés Ruraux, Fédération pour l'Enseignement des Malades à Domicile et à l'Hôpital, Fondation Claude Pompidou, France ADOT, France Initiative Réseaux, jeveuxaider.com, Lire et Faire Lire, Médecins du Monde, Ordre de Malte , Passerelles & Compétences, Petits frères des Pauvres, Relais Capimmec, Scouts et Guides de France, Secours Catholique, Secours Populaire, Société de Saint Vincent de Paul, Société Nationale des Sauveteurs en Mer, Union Nationale des Amis et Familles de Malades mentaux, UNICEF France.

La participation à ces travaux incite les associations à prendre davantage en compte la gestion de leur ressource humaine bénévole qui commence par un utile état des lieux et se poursuit par un suivi régulier de l'évolution quantitative et qualitative de l'effectif bénévole. Elles reçoivent un appui de la part de France Bénévolat et, par mutualisation, de tous les membres du groupe. Nous souhaitons d'avance la bienvenue aux nouvelles associations qui souhaiteront nous rejoindre dans cette démarche.

Contacts : marie.duros@cerphi.org ou cecile.bazin@cerphi.org

Cette étude, réalisée avec Cécile BAZIN et Marie DUROS (CerPhi), n'aurait pas vu le jour sans l'amicale contribution de Dominique THIERRY, Michel ADAM, Pierre BLEIN, Samuel GIRARDEAU, Hervé LE SERRE, André VERCHERE, Renaud TOCKERT.

I - Combien de bénévoles ?

Dans notre édition 2005, nous avions souhaité profiter de la publication de travaux consécutifs à l'enquête INSEE sur les ménages (2002) et mettre en perspective l'évolution des résultats constatés depuis 1996 (enquête du Laboratoire d'économie sociale⁶). Nous avions noté une tendance générale à une pratique bénévole élargie⁷, concernant un peu plus de 23% des Français selon la photographie prise en 1996, et en touchant plus de 27%, selon la photographie prise six ans plus tard. Par ailleurs, en rapprochant les deux enquêtes (CREDOC 1998 et INSEE 2002), nous avions aussi avancé, sans doute de façon un peu prématuée, que les résultats confirmaient ce que notent bien des responsables d'associations, c'est-à-dire un affaiblissement du bénévolat dit régulier, au profit d'un engagement plus ponctuel, plus volatile et passant plus rapidement d'une association à une autre.

Grâce au dialogue permanent que nous entretenons avec les experts, nous avons constaté qu'il convenait d'être un peu plus nuancé et un peu plus prudent sur ce plan, en particulier dans la mesure où la méthodologie et les conditions des deux enquêtes n'ont pas été exactement les mêmes.

Les échanges avec les deux équipes de chercheurs qui ont travaillé sur les données de l'INSEE, à propos du don de temps⁸, nous ont montré qu'il convenait donc de revenir un peu sur le sujet dans cette nouvelle édition. Le remarquable travail réalisé par Lionel Prouteau⁹ nous a en particulier incités à aller un peu plus loin en dialogue avec lui. D'où l'idée de construire ce premier chapitre en reprenant les principales caractéristiques du bénévolat aujourd'hui, telles que nous les percevons, et de l'inviter à réagir directement sur chacun des aspects abordés.

A – L'estimation générale de l'INSEE

Selon l'enquête de l'INSEE et après l'exploitation détaillée qui a été conduite, on compte environ 13 millions de Français de plus de 15 ans que l'on peut généralement qualifier de bénévoles. Il s'agit là d'une donnée très sérieuse qui correspond à un peu plus de 27% de la population de référence. Plus d'un Français sur quatre a pratiqué une activité bénévole en 2002, au moins

⁶ Enquête effectuée par Edith Archambault à partir des associations, à la différence de l'approche de l'INSEE qui prend en compte les ménages.

⁷ Pour une distinction juridique entre le bénévolat et les autres formes d'engagement associatif dont les frontières respectives s'avèrent parfois délicates à déterminer, voir **juris-associations** n° 335/2006, p. 33. Pour une étude relative au statut social des bénévoles, voir **juris-associations** n° 332/2006, p. 32.

⁸ Lara Muller (ministère de la Jeunesse et des Sports) et Michèle Febvre (INSEE). Lionel Prouteau et François-Charles Wolff (Université de Nantes – Laboratoire LEN-CEBS).

⁹ **Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative**, Economie et statistique n° 372 – Publication en Février 2005

ponctuellement. La photographie de l'année 2002 nous indique que près de trois sur quatre n'en auraient donc pas pratiquée.¹⁰ Il s'agit ici d'une sorte d'instantané, et rien n'interdit de penser que certains d'entre eux ont pu pratiquer une activité bénévole dans le passé, et surtout que nombre d'entre eux se sont engagés depuis ou s'engageront dans le futur.

Parmi les bénévoles, et sans minorer aucunement son intérêt et son efficacité, bien au contraire, signalons simplement que le bénévolat exercé entre 15 et 18 ans apparaît d'une autre nature. C'est à cet âge que se développent les principaux réflexes de solidarité et de citoyenneté. C'est aussi à cet âge que peuvent naître des habitudes d'individualisme et de repli sur soi. On peut ainsi considérer que nous sommes ici « *à l'école du bénévolat* », pour laquelle tout devrait être conçu en matière d'accompagnement.¹¹

Sans introduire de jugement de valeur, indiquons aussi que l'on peut être bénévole au sein d'une association (entre 85% et 90% des bénévoles), ou bien s'engager auprès d'une municipalité, ou encore d'une façon informelle autour de soi. L'un de nos objectifs consistant à contribuer à une meilleure connaissance de l'engagement associatif, nous aurons par conséquent un regard plus centré sur les bénévoles agissant au sein d'une association.

Si l'on veut compter les forces vives dont disposent les associations, dont on rappelle ici que près de 85% d'entre elles n'ont pas de salarié et ne vivent que du bénévolat, on peut considérer qu'elles représentent un peu plus de 11 millions de Français de plus de 15 ans.

B – Bénévoles réguliers et bénévoles occasionnels

Même si la frontière entre les deux types d'engagement est difficile à cerner, il est incontestable qu'entre celui ou celle qui occupe une fonction précise dans une association et qui accompagne son activité tout au long de l'année ou de la saison – notre définition du bénévole régulier – et celui ou celle qui participe, activement mais seulement à la fête annuelle de fin d'année, la différence est considérable. Autant au niveau individuel par l'implication que l'on ressent, qu'au plan collectif avec la quantité et l'efficacité du service rendu.¹²

¹⁰ Fort justement, et de façon irréfutable, Lionel Prouteau a démontré qu'un certain nombre de personnes interrogées présentaient toutes les caractéristiques du bénévole mais ne se déclaraient pas en tant que telles. C'est un biais que nous avions constaté, en particulier concernant les personnes les plus modestes. Il faut donc corriger un peu cette hypothèse assez grise.

¹¹ Sensibilisation, formation, accueil dans les associations, facilitation du passage de la pratique à l'animation. Nous pensons ici à trois beaux exemples dans des domaines différents : **les junior associations, les associations de jeunes sapeurs-pompiers et les associations organisatrices de chantiers de jeunes**.

¹² Nous n'aurons garde d'oublier la spécificité de l'engagement, selon Michel ADAM qui différencie dans une sorte de « *carré magique* », le « *bénévolat de direction ou de pilotage* », et le « *bénévolat de production, à dominante technique* » in **L'association, image de la société**. Editions L'Harmattan – 2005.

Comment distribuer les 11 millions de Français actifs bénévoles dans une association entre ceux et celles que l'on qualifiera de réguliers, et les autres que l'on nommera occasionnels ? Deux approches semblent possibles : la première selon un volume horaire moyen, la seconde selon la seule continuité de l'action.

☞ Si nous prenons la première, Lionel Prouteau nous indique qu'avec une heure, au plus, par semaine, consacrée au bénévolat, les deux tiers des bénévoles n'apportent que 8% de la masse horaire totale. A contrario, le noyau dur des bénévoles donnant plus d'une heure de leur temps chaque semaine correspond à un tiers environ du total, et représente plus de 90% de la masse horaire.¹³

Peut-on fixer à ce seuil d'une heure la barre qui séparerait les bénévoles dits réguliers des bénévoles occasionnels ? Peut-on en toute rigueur estimer que la notion de régularité ne peut être appliquée qu'à un tiers, environ, des 11 millions de personnes mentionnées plus haut, et en déduire que les associations disposeraient de 4 millions de bénévoles réguliers seulement ? Certainement pas. On peut seulement, à ce stade, estimer qu'il y a dans les associations un peu plus de 4 millions de bénévoles donnant, au plus, une heure de leur temps par semaine.

☞ Si nous prenons la deuxième approche, et si nous considérons, toujours en accord avec Lionel Prouteau, que l'on peut tout à fait être qualifié de bénévole régulier lorsque, dans une fonction précise, on apporte un soutien continu, en particulier à une association, quel que soit le volume horaire consenti¹⁴, on dépassera très largement le chiffre précédent. Selon ses estimations, on dépasserait vraisemblablement le seuil de 5 millions de bénévoles dits réguliers en associations. Soit à peu près 45% des bénévoles qui interviennent dans ces organismes.¹⁵

Cette hypothèse est privilégiée par la plupart de nos correspondants dans les associations ou dans des organismes au service des associations. Si nous la retenons et si nous la rapprochons de celle que nous avons nous-mêmes construite concernant le nombre d'associations vivantes en France¹⁶, soit autour

¹³ Il différencie également les deux groupes, en mesurant avec précision qu'on trouve environ 15% des bénévoles du premier groupe pour participer à l'activité de plusieurs associations, contre 40% des bénévoles du second groupe.

¹⁴ Pensons en particulier aux dirigeants dont l'action ne se mesure pas forcément en volume horaire.

¹⁵ Selon **France Bénévolat**, cette typologie indispensable, pour intéressante qu'elle soit, présente le risque de hiérarchiser les bénévoles, en sorte de faire la distinction entre « *les vrais et les amateurs* ». Elle récuse d'ailleurs cette analyse implicite, préférant celle d'un processus éducatif, dans lequel l'association a une très large part de responsabilité, amenant les personnes intéressées à connaître tout d'abord la vie associative et le bénévolat, à l'occasion de « *coups de main ponctuels* », avant de souscrire éventuellement des engagements plus réguliers. **France Bénévolat** reprend très volontiers la phrase de l'un de ses délégués régionaux : « *Un bénévole régulier, c'est un bénévole occasionnel que l'association a su éléver !* ».

¹⁶ **La France associative en mouvement** – CerPhi – Septembre 2005.

d'un million d'organismes, on pourrait estimer que chaque association peut s'appuyer, en moyenne, sur une équipe de cinq à six bénévoles réguliers¹⁷.

Soyons clairs. Il n'y a dans nos propos rigoureusement aucun jugement de valeur quant à la notion de régularité. Il s'agit simplement d'un fait qui correspond à un degré d'engagement, ou encore de disponibilité. La régularité dépend des propositions qui sont faites par l'association¹⁸, de sa capacité à proposer des activités correspondant aux contraintes et disponibilités des bénévoles potentiels et aussi du parcours personnel de l'intéressé. N'oublions pas enfin que l'on peut apporter une coopération régulière dans une association donnée, et occasionnelle dans un ou plusieurs autres organismes. Si nous tenons à maintenir cette distinction, c'est bien parce qu'elle revêt, à nos yeux, une grande importance pour le fonctionnement des associations.¹⁹

N'en déplaise à ceux qui pensent qu'il suffit que notre Pays n'ait jamais comporté autant de bénévoles pour que les associations vivent pleinement leur vie et atteignent leurs objectifs, ce n'est pas si simple. Tous les dirigeants l'affirment et ils rencontrent cette difficulté tous les jours : ils manquent assez rarement d'appuis occasionnels pour une manifestation annuelle ou pour quelques rendez-vous dans la saison. Forcément, avec 11 millions de bonnes volontés²⁰ ! En revanche, pour «*faire tourner l'association tout au long de l'année*», comme ils disent, c'est une autre affaire.

Les responsables associatifs estiment qu'il y a de moins en moins de bénévoles sur lesquels on peut compter tout au long de l'activité de l'association, mais aussi de plus en plus de bénévoles qui bougent rapidement d'une association à l'autre.

S'agissant du premier point, l'explosion du nombre de créations d'associations (autour de 70.000 par année) et la nécessité de partager la ressource bénévole peuvent expliquer ce décalage entre l'observation statistique très rigoureuse sur laquelle va revenir Lionel Prouteau, et le constat individuel pratiqué au niveau de chaque association.

S'agissant du mouvement plus rapide des bénévoles d'une association à une autre, on pourrait avancer, entre autres, des raisons de mobilité

¹⁷ Nous avons tenu compte du fait que certains bénévoles très engagés peuvent avoir une activité régulière dans plus d'une association.

¹⁸ N'oublions pas certaines formes d'engagement liées au rythme des actions de l'association. Les donneurs de sang bénévoles vivent au rythme des collectes. Les associations fédérées par **Cotravaux** construisent leur démarche collective selon les projets de chantiers. L'engagement est alors ponctuel mais conséquent quant au volume de travail fourni (cinq heures par jour).

¹⁹ Voir sur le sujet l'intéressant dossier publié par **juris-associations** «*Accueillir un bénévole, c'est savoir le recruter*». N° 321 du 15 juin 2005. Voir aussi **Enquête sur la gestion des ressources humaines bénévoles**, sous la direction de Dominique Thierry. France Bénévolat – Février 2005.

²⁰ Agissant dans les associations, sur les 13 millions de bénévoles.

géographique accélérée²¹, ou encore une recherche plus active d'un projet, et plus encore de projets successifs que les associations ont parfois du mal à leur présenter²².

Nous souhaitons ici – parole d'expert – à Lionel Prouteau, que nous remercions tout particulièrement pour cette « *discussion stimulante* ». Sur un sujet qui lui tient particulièrement à cœur et pour lequel il fait autorité, l'objectif est bien de progresser ensemble vers une connaissance plus fine des comportements bénévoles.

C – Un bénévolat mieux connu mais qui suscite encore de nombreuses interrogations

Lionel Prouteau²³

Des progrès indéniables ont été réalisés depuis une quinzaine d'années dans la connaissance du comportement bénévole. Ils ont connu une nouvelle étape grâce à l'enquête Vie associative conduite par l'INSEE en 2002. Il n'en reste pas moins que de nombreuses zones d'incertitude subsistent. Elles appellent un approfondissement des recherches.

1. Les grands traits du bénévolat se précisent

L'enquête Vie associative de l'INSEE permet d'estimer à environ 13 millions le nombre de bénévoles de plus de 15 ans pour l'année 2002 en France métropolitaine. Parmi eux, plus de 11,5 millions pratiquent en associations. Mais au-delà de ces indications très globales, il faut insister sur la grande diversité du bénévolat. Celle-ci ne peut être précisément documentée ici²⁴. Seuls ses principaux aspects seront rapidement évoqués. On retiendra tout d'abord la distinction importante entre bénévolat régulier et bénévolat occasionnel qu'aucune enquête antérieure n'avait permis d'étudier. La partition entre ces deux formes d'engagement est fondée sur les déclarations des répondants quant à la continuité de leur bénévolat et non sur la durée hebdomadaire moyenne de celui-ci. En effet, cette durée moyenne ne saurait constituer un critère pertinent pour opérer cette distinction car elle ne revêt aucune signification pour le bénévolat occasionnel qui est, par définition, très ponctuel. Sur la base retenue, le nombre de bénévoles réguliers est de près de 6 millions dont 5 300 000 en associations.

²¹ Sans compter que les plus actifs dans les associations sont souvent les plus mobiles dans leur vie professionnelle.

²² On pourrait aussi faire un lien avec une vie professionnelle et/ou affective moins stables qu'autrefois.

²³ Maître de conférences en économie à l'Université de Nantes. Membre du Laboratoire d'économie de Nantes.

²⁴ Pour des développements plus amples, le lecteur intéressé pourra se reporter à Lionel Prouteau et François-Charles Wolff, *Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative*, Economie et statistique n° 372, 2004, pp. 3-39.

Il faut toutefois souligner que les frontières entre bénévolat régulier et bénévolat occasionnel demeurent assez floues. Il paraît difficile qu'il en soit autrement. À partir de quel seuil peut-on considérer que l'engagement s'inscrit dans la continuité ? Si sa fréquence est hebdomadaire, il n'y a guère de doute sur la régularité du bénévolat. Mais qu'en est-il si elle est bimensuelle, voire mensuelle ? La question est ouverte mais il est peu vraisemblable qu'on puisse lui apporter une réponse catégorique.

La diversité des bénévoles se traduit aussi par la variété de leurs domaines d'activité. Le portrait que l'on peut esquisser du bénévole sportif s'avère ainsi bien distinct de celui du bénévole qui voue une partie de son temps à une association à caractère humanitaire ou caritative. La variabilité des motivations qui président à la décision de s'engager constitue également un indice de ces différences qui traversent le monde du bénévolat.

Puisque l'enquête de l'INSEE permet d'appréhender précisément les durées consacrées par les bénévoles à leurs activités, il est possible d'en déduire l'importance que représente, au niveau de la société toute entière, cette ressource humaine non rémunérée. L'estimation obtenue pour le bénévolat global, indépendamment de la nature de l'organisme qui l'accueille, est de l'ordre de 820 000 emplois en équivalent temps plein (ETP). Pour les seules associations, elle s'élève approximativement à 720 000 emplois ETP, soit un résultat très proche de celui auquel parvient Viviane Tchernonog pour l'année 1999²⁵.

2. Encore beaucoup de questions en suspens

Parmi les nombreuses zones d'ombre qui restent à éclairer, il en est une qui revêt une importance toute particulière. Il s'agit de l'évolution dans le temps des comportements bénévoles. Nous ne sommes pas en état aujourd'hui de tirer de conclusions précises sur ce sujet. En effet, les résultats des enquêtes qui ont été réalisées se prêtent rarement à des comparaisons rigoureuses. Cette situation résulte des différences relatives tant aux méthodes d'échantillonnage qu'à la nature des indicateurs de participation bénévole qui peuvent être construits à partir des réponses apportées aux questionnaires.

Seules les trois enquêtes du Laboratoire d'économie sociale (LES) menées au cours des années 1990 peuvent donner lieu à de telles comparaisons puisqu'elles ont été conduites selon une même méthodologie²⁶. Elles concluent à une augmentation des effectifs bénévoles au cours de la décennie considérée.

²⁵ Cf. Tchernonog V. (2000), *Logiques associatives et financement du secteur associatif. Eléments de cadrage*, Rapport au ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Matisse-Les, Université de Paris 1, décembre. Son estimation du bénévolat associatif est de 716 000 emplois ETP. Sur la mesure des ressources bénévoles à partir de l'enquête Vie associative 2002, voir : Lionel Prouteau et François-Charles Wolff, *Le travail bénévole : un essai de quantification et de valorisation*, Economie et Statistique n°373, 2004, pp. 33-56.

²⁶ Cf. Archambault E., Bon, C., Le Vaillant M., *Les dons et le bénévolat en France*, Enquête ISL - Fondation de France – LES, 1991 ; Archambault E., Boumendil J., *Les dons et le bénévolat en France*, Laboratoire

Mais qu'en est-il de la répartition entre bénévolat régulier et bénévolat occasionnel ? Dans les développements qui précèdent cette courte contribution, il est fait mention du sentiment qu'ont les associations d'une raréfaction des engagements inscrits dans la continuité. Il serait particulièrement intéressant de vérifier si ce sentiment trouve sa confirmation dans l'observation macro-sociale qu'autorise l'accès à des données représentatives de la situation nationale ? Mais il faudrait pour cela disposer d'informations collectées sur plusieurs années successives selon un même protocole d'enquête.

L'INSEE reconside re aujourd'hui ses enquêtes auprès des ménages pour donner la priorité à la méthode du panel qui permet le suivi d'un échantillon de la population dans le temps. Il s'agit d'une opportunité pour passer d'une vision instantanée, photographique, du bénévolat, à une approche plus dynamique qui fait défaut aujourd'hui. Mais encore faut-il que la participation aux associations tienne toute la place requise dans ces futures enquêtes. Les chercheurs comme les acteurs de terrain y ont un commun intérêt.

L'approche dynamique permettrait ainsi d'appréhender, chez les personnes interrogées, le degré de permanence ou au contraire de mobilité de leurs comportements bénévoles et plus largement de leurs comportements associatifs. Ces questions méritent un examen attentif. Si en 2002, 28 % des plus de 15 ans se sont consacrés peu ou prou au bénévolat, faut-il en déduire que cette forme d'engagement est complètement étrangère aux 72 % restants ? Le fait que ces derniers n'aient pas participé cette année-là ne signifie pas ipso facto qu'ils ne l'ont pas fait auparavant. À l'inverse, les bénévoles de 2002 peuvent être amenés à interrompre ultérieurement leur engagement. Y a-t-il un cycle de vie du bénévole ? Dans quelle mesure la participation est-elle affectée par des événements importants de la vie, comme le départ en retraite par exemple ? Autant d'interrogations importantes auxquelles des intuitions tirées d'expériences vécues ou d'études monographiques peuvent suggérer des éléments de réponses mais que seules des investigations sur des échantillons représentatifs de la population peuvent permettre de clarifier. Souhaitons que les moyens d'enrichir encore notre connaissance du bénévolat et plus largement de la participation associative nous soient bientôt accessibles.



II – Quelle situation chez nos partenaires ?²⁷

C'est un suivi très fin partagé avec de nombreux réseaux, agissant principalement dans le domaine social, qui nous permet de voir comment évolue annuellement le nombre des bénévoles dits réguliers. Dans l'absolu d'abord, en comparaison du nombre de créations d'associations ensuite, région par région enfin. Nous avons peu à peu élargi notre observation et notre partenariat au domaine de la santé, de la culture avec la Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux (FNASSEM), de la jeunesse, et de la solidarité internationale, jusqu'à travailler aujourd'hui avec 30 réseaux nationaux.

☞ **Précision méthodologique :** Notre équipe travaille à partir d'un échantillon constitué des seuls bénévoles réguliers des réseaux qui travaillent avec nous et nous fournissent annuellement leurs statistiques. Il est évidemment plus aisé de réunir ces données dans les domaines dans lesquels les associations sont fortement fédérées, comme dans le secteur social. C'est la raison pour laquelle certains secteurs sont encore assez peu représentés dans l'échantillon. Nous n'avons donc pas la prétention d'affirmer qu'il est représentatif de l'ensemble du mouvement bénévole. Forcément. Nous avons en revanche l'ambition de la clarté et de la rigueur, dans la mesure où le lecteur sait parfaitement quels sont les contours de l'échantillon, et dans la mesure où les comparaisons d'une année sur l'autre, ou d'une région à l'autre, sont strictement effectuées selon des données homogènes.

A – Les données disponibles

Nous sommes passés peu à peu, depuis 2004, d'un panel représentant un peu plus de 210.000 bénévoles réguliers, repérés et suivis par chacun des réseaux, à un total très voisin de 300.000 bénévoles, précisément en élargissant l'approche à plusieurs domaines. Nous présentons nos partenaires selon six groupes principaux.

☞ Dans le domaine social caritatif: Banques alimentaires, Bibliothèques sonores, Croix-Rouge (secouristes), Ordre de Malte, Petits frères des Pauvres, Secours Catholique, Secours Populaire, Société de Saint Vincent de Paul, L'action sociale et caritative représente le plus gros effectif bénévole de notre échantillon avec plus de 225.000 références.

²⁷ Les données ici présentées le sont sous la seule responsabilité de l'équipe du CerPhi qui coordonne la rédaction de cet ouvrage.

- ☞ Aux frontières du social et parfois de l'économique²⁸ : Association nationale des femmes de militaires (ANFEM), France Initiative Réseau (FIR : accompagnement de projets de créations et de reprises d'entreprises), ECTI (professionnels seniors bénévoles partageant leur temps entre l'aide aux pays émergents et des actions en France pour l'aide aux PME-PMI, l'aide à la création d'entreprise, la lutte pour le maintien de l'emploi, la formation et l'accompagnement des jeunes, le tutorat), Agir abcd, Relais Capimmec qui rassemblent des pré-retraités et des retraités dont la mission consiste, entre autres, à apporter conseils et assistance aux créateurs d'entreprises, aux demandeurs d'emploi et aux personnes âgées. Le nombre de références est ici de l'ordre de 20.000.
- ☞ Dans le domaine des organisations de solidarité internationale (OSI) : Médecins du Monde, UNICEF France, pour un peu plus de 6.000 bénévoles. A ne pas confondre, naturellement, avec les volontaires indemnisés qui agissent en mission sur le terrain.
- ☞ Dans le domaine de la Jeunesse : Lire et faire lire, Scouts et Guides de France, Eclaireuses et éclaireurs unionistes de France, Cotravaux, Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV), pour un nombre de bénévoles de l'ordre de 35.000 en 2005.
- ☞ Dans le secteur de la santé : Association française contre les myopathies (AFM Téléthon), Fédération pour l'enseignement des malades à domicile et à l'hôpital (FEMDH), Fondation Claude Pompidou, France ADOT (association pour le don d'organes et de tissus humains), pour un nombre de références de l'ordre de 6.000. Ne sont comptés ici que les bénévoles qui exercent une fonction continue, à la différence de ceux qui aident ponctuellement pour l'organisation de manifestations comme le Téléthon.
- ☞ Dans le domaine de la sécurité, nous apprécions les coopérations engagées avec la Société nationale des sauveteurs en mer, qui représente plus de 4.000 sauveteurs bénévoles réguliers, et dont nous espérons qu'elle sera rejoints par d'autres fédérations agissant dans le même objectif.

²⁸ La dénomination de ce secteur a fait l'objet de multiples discussions au sein du groupe de travail. Elle résulte d'un compromis permettant de tenir compte des souhaits exprimés par les réseaux concernés. Signalons dans ce domaine l'initiative de Michel ADAM qui rassemble, dans le cadre d'une coordination de la CPCP Poitou-Charentes, les initiatives associatives locales en faveur de l'emploi.

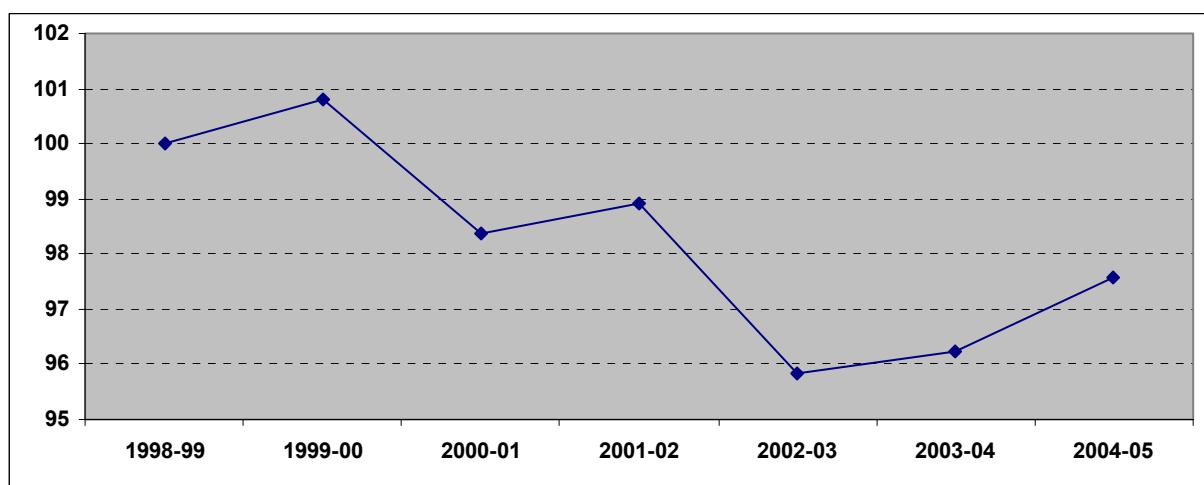
Nous pouvons nous appuyer sur trois types de données que nous transmettent nos partenaires, suivant les informations dont ils disposent. Le panel varie donc en fonction de ces aspects qui portent successivement sur :

- L'évolution du nombre de bénévoles réguliers au plan national au cours des dernières années. L'échantillon est de l'ordre de 225.000 bénévoles, très majoritairement dans le domaine social.
- La répartition départementale en 2004-2005. L'échantillon est de l'ordre de 230.000 bénévoles, majoritairement dans le domaine social, mais s'élargissant peu à peu.
- Les caractéristiques sociologiques des bénévoles réguliers qui reposent, suivant les réseaux, sur l'ensemble des bénévoles ou sur un échantillon dont on a pu s'assurer de la représentativité.

B – L'évolution dans le secteur social traditionnel

Pour mesurer les variations annuelles, nous n'avons pris en considération que les réseaux en mesure de nous fournir des données sur une période significative, essentiellement dans le domaine social. C'est ce que nous appelons notre échantillon témoin. Il convenait en effet de présenter cette évolution à partir d'un panel homogène.²⁹ Le graphique qui suit présente cette évolution en base 100, à partir de l'année 1998-1999.

**Evolution du nombre de bénévoles réguliers
de notre échantillon témoin** (essentiellement dans le domaine social)



Source : CerPhi et associations partenaires pour un panel de bénévoles de l'ordre de 225.000 références.

²⁹ Pour cette publication, nous nous limitons à cette présentation. Les données plus fines, mais aussi plus fragiles car construites domaine par domaine à partir d'échantillons plus faibles et sur une période moins longue, sont exclusivement disponibles pour les acteurs directement concernés.

Que constate-t-on ? Nous sommes ici dans des réseaux qui agissent dans le domaine social, et qui ont une assez longue histoire. Ils sont composés d'associations bien implantées et très connues dans leurs zones d'action respectives. Pour autant, ils auront perdu un peu plus de 4% de leurs effectifs bénévoles entre 1998-1999 et 2002-2003, creux de la vague. Ils ont presque regagné la moitié du chemin perdu, au cours des deux dernières saisons.³⁰

Nous distinguons une assez nette différence entre ces associations et celles qui agissent dans d'autres domaines. C'est ainsi que la progression du nombre de bénévoles réguliers repérés et suivis par les réseaux du domaine social est de l'ordre de 1,3% en 2004-2005, quand elle est assez nettement plus forte pour les autres réseaux. Ce décalage est-il dû à la nature des missions bénévoles et du secteur d'intervention ? Est-il plutôt lié à l'ancienneté du réseau ?³¹ Rien ne nous permet de trancher en l'état actuel de ces observations.

C – Partager la ressource bénévole

Nous avons démontré que la création de nombreuses associations, par ailleurs légitime, pouvait contribuer à déstabiliser le tissu existant, dans la mesure où certains bénévoles des associations en place sont tentés de les quitter pour d'autres horizons.

Cette évolution est naturelle car les besoins du terrain et les motivations des bénévoles peuvent varier dans le temps. Pour autant, il se démontre peu à peu que l'explosion des créations ne génère pas pour autant de nouvelles vocations bénévoles. Il faut par conséquent de plus en plus partager la ressource.

Le graphique suivant, constitué en 2004, actualisé en 2005 et prolongé ici d'une nouvelle année,³² met en lien l'évolution du solde associatif officiel (créations déclarées chaque année moins dissolutions déclarées chaque année) et la variation du nombre de bénévoles de notre échantillon témoin. Il est présenté en base 100, à partir de l'année 1998-1999.

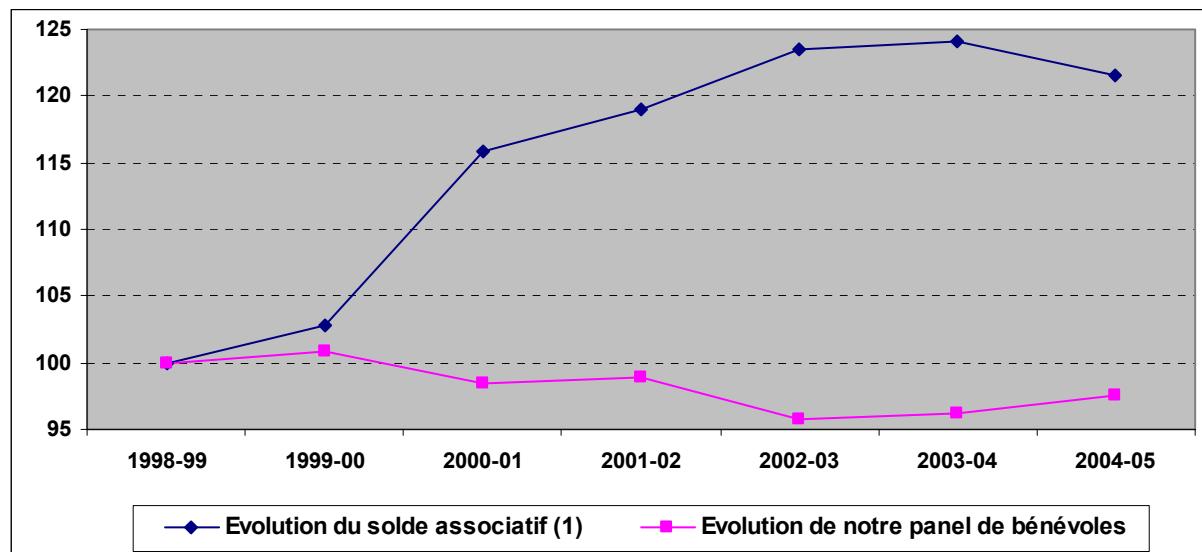
Comme on peut le voir, la tendance observée au cours des années précédentes se confirme.

³⁰ Nous rappelons ici que nous avons délibérément choisi le rythme de l'année scolaire, qui nous paraît mieux convenir à la vie associative.

³¹ C'est ainsi que nous observons par exemple une progression très rapide du réseau Lire et Faire Lire de création assez récente et qui présente aussi une forme originale de bénévolat, très adaptée aux seniors.

³² Cette observation a été reprise par le Gouvernement dans le dossier constitué pour la conférence nationale de la vie associative, de même que par le sénateur Murat dans son rapport parlementaire sur le bénévolat.

Fièvre créatrice et évolution du bénévolat dans les réseaux traditionnels du domaine social



Sources : Journal officiel pour la création et la dissolution des associations. CerPhi et associations partenaires pour le panel de bénévoles, essentiellement dans le domaine social. (1) Le solde associatif est la différence annuelle entre le nombre de créations et le nombre de dissolutions.

Quand le nombre des associations progresse fortement, comme en 2000-2001 et comme en 2002-2003, les réseaux que nous suivons régulièrement paraissent souffrir et ne parviennent pas à maintenir leurs effectifs de bénévoles réguliers. En revanche, depuis que « *la fièvre créatrice* » semble un peu se calmer, au cours des deux dernières années, ils regagnent un peu du chemin perdu.³³

Personne ne peut strictement rien face à la montée de nouveaux besoins, de nouveaux projets. Les associations existantes doivent et devront de plus en plus cohabiter avec de nouvelles générations d'associations destinées à répondre à des objectifs émergents, comme la protection de l'environnement, mais aussi comme la protection de « *l'environnement proche* » et la défense des intérêts individuels.³⁴ Il s'agit ici d'une évolution irréversible à laquelle le tissu associatif classique doit forcément s'adapter.

Mais on peut beaucoup pour calmer la « *fièvre créatrice* » lorsqu'elle correspond à trois démarches bien identifiables : d'abord quand il s'agit de la satisfaction de l'ego d'un « *bâtisseur à tout prix* » - je crée « *mon association* » - ensuite quand on bâtit un nouvel organisme en ignorant qu'il existe une association aux objectifs très proches qui pourrait accueillir le projet, enfin quand il est question de proposer une alternative – ou de créer une concurrence –

³³ Dans le cadre des études départementales que nous conduisons depuis 2004, nous observons généralement le même phénomène au niveau local.

³⁴ Le plus souvent constituées pour s'opposer à un projet collectif tel qu'une autoroute, un aéroport, une entreprise jugée gênante, ou encore une usine d'incinération.

par rapport à une association existante jugée insatisfaisante ou déplaisante.³⁵ On peut aussi observer des scissions à partir d'associations existantes.

Il n'est pas question de remettre en cause la liberté d'association. C'est du reste la raison pour laquelle personne ne songe sérieusement à modifier la loi de 1901, en dépit de son ancienneté. Par conséquent, lorsqu'un « *bâtisseur d'association* » vient dans une préfecture ou une sous-préfecture pour déposer son dossier, le sort en est jeté et il faut espérer que l'organisme répondra à un réel besoin, vivra longtemps, et ne captera pas trop de bénévoles fort utiles dans leurs associations respectives.

Tout peut se jouer en amont. D'abord par la disponibilité d'informations très précises et actualisées sur le tissu associatif existant. Aujourd'hui, les moyens techniques permettent de présenter de véritables annuaires fort bien renseignés des associations actives, de leurs objets et de leurs coordonnées.³⁶ Les communes, les communautés de communes ou d'agglomération ont fait de gros efforts dans ce sens au cours des dernières années. De nombreux forums d'associations fleurissent aussi en septembre, au moment de la rentrée associative et sont fort utiles, à la fois pour les porteurs de projets et pour les candidats bénévoles, sans compter naturellement les adhérents potentiels.

Les services de l'Etat devraient également faire des efforts pour mieux informer les porteurs de projets qui viennent se renseigner sur les formalités à accomplir pour déclarer un nouvel organisme. Il n'est pas normal, de notre point de vue, que les intéressés repartent des préfectures ou sous-préfectures simplement munis d'une liste de pièces à réunir. Il devient indispensable, en termes de service public, que ces porteurs de projets puissent consulter la liste des associations existantes dans le domaine qui les intéresse, de manière à identifier les organismes qui pourraient porter ledit projet.³⁷

Ceci ne présenterait que des avantages. Pour le porteur de projet, les chances de réussir sont incomparablement meilleures dans le cadre d'une association existante qui pourra mettre ses moyens et sa stabilité à disposition. Il en va des associations comme des entreprises : la création ex nihilo présente de multiples risques de mortalité dans les deux ans. Pour l'association qui sera renforcée par

³⁵ Nous faisons ici clairement référence à ces associations dont les objectifs sont doubles. Le premier très classique correspond à une mission d'intérêt général, et le second s'inscrit dans une démarche d'ambition ou de pouvoir d'influence, généralement en prévision d'une campagne municipale. Nous ne visons pas ici les associations à caractère politique qui affichent clairement et très logiquement leur projet.

³⁶ Nous avons par exemple remarqué les sites très bien construits de la communauté d'agglomération de Poitiers (www.poitiers.org), de l'Espace associatif du Rhône (www.rhone.fr), du Morbihan (www.asso56.com), d'Aquitaine (www.associations-aquitaines.org), et de Toulouse (www.toulousassso.org).

³⁷ Il existe quelques acteurs compétents dont l'une des missions rémunérées est précisément d'accompagner les « *porteurs de projets* ». Citons ainsi les Missions d'Accueil et d'Information des Associations (MAIA) et les Maisons des associations.

notre porteur de projet, l'avantage est également appréciable : renfort d'un bénévole décidé, élargissement éventuel et enrichissement de l'activité, risque écarté de concurrence et de captation de ses bénévoles.

Mais ce dispositif suppose que les services de l'Etat renforcent un peu les moyens humains et technologiques mis à la disposition du secteur associatif. Dans une sous-préfecture, ils dépassent rarement l'équivalent d'un demi service, et dans une préfecture moyenne, ils dépassent rarement un équivalent temps plein. De même, les bases de données mériraient d'être à la fois actualisées et plus accessibles.³⁸

D – Les nuances régionales en 2005

Il nous a semblé judicieux de procéder cette année à une approche régionale. Si cette division géographique est généralement plus artificielle et administrative que la carte des départements, elle présente l'avantage de faire ressortir les grandes tendances, et aussi de la rapprocher de la situation observée par Lionel Prouteau, sur la base de l'enquête INSEE 2002.

☞ Précision méthodologique : Ce tableau a été constitué à partir d'un échantillon de 230.000 bénévoles pour lesquels les réseaux partenaires disposaient d'une répartition départementale précise et actualisée. Pour chaque région, nous avons rapporté le nombre de bénévoles constaté au nombre de personnes de 18 à 70 ans. Nous obtenons ainsi un ratio qui permet de classer les régions. Pour éviter toute ambiguïté, nous avons intitulé le résultat « *Une certaine France bénévole* », sachant que la dominante de l'échantillon est clairement sociale et caritative.

Une certaine France bénévole

Région	Indice de bénévolat (1)	Rang	Région	Indice de bénévolat (1)	Rang
Bretagne	8,1	1	Limousin	5,8	12
Champagne-Ardenne	8,1	2	Rhône-Alpes	5,7	13
Basse-Normandie	7,8	3	PACA	5,6	14
Pays de la Loire	7,6	4	Centre	5,6	15
Franche-Comté	7,1	5	Bourgogne	5,5	16
Nord Pas-de-Calais	6,8	6	Haute-Normandie	5,2	17
Poitou-Charentes	6,6	7	Lorraine	4,8	18
Midi-Pyrénées	6,6	8	Ile-de-France	4,7	19
Languedoc-Roussillon	6,6	9	Picardie	4,1	20
Auvergne	6,0	10	Alsace	3,9	21
Aquitaine	5,8	11	Corse	3,8	22

Source : Echantillon CerPhi de 230.000 bénévoles, essentiellement dans le domaine social.

(1) Nombre de bénévoles de notre échantillon pour 1000 habitants de 18 à 70 ans.

³⁸ Le dispositif SITADELLE sera vraisemblablement modifié dans le cadre du projet WALDEC (Web Associations Librement Déclarées).

Un premier groupe de quatre régions se détache assez nettement. Il s'agit de la Bretagne, de la Champagne-Ardenne, de la Basse-Normandie et des Pays-de-la-Loire, toutes situées dans la moitié nord du Pays. Le deuxième groupe comporte cinq régions, dont les deux premières (Franche-Comté et Nord-Pas-de-Calais) sont également situées dans la moitié nord. Il faut en effet attendre le septième rang pour trouver la première région (Poitou-Charentes) située dans la moitié sud. Les trois régions les plus fortement urbanisées figurent dans la deuxième moitié du tableau, respectivement au 13^e rang pour Rhône-Alpes, au 14^e pour PACA, et au 19^e pour Ile-de-France. Ferment la marche la Picardie, l'Alsace et la Corse, assez nettement décrochées. Les écarts sont importants puisqu'il y a deux fois plus de bénévoles dans le domaine social, proportionnellement à la population, dans les trois premières régions que dans les trois dernières.

Nous avons pu rapprocher les données issues de l'enquête INSEE sur le taux de participation dans chaque zone d'étude et d'aménagement du territoire, en matière de bénévolat régulier, et le nombre de bénévoles recensés dans notre échantillon, rapporté à la population dans ces mêmes zones d'étude.³⁹

Zones d'études	INSEE Taux de participation bénévolat régulier (en %)	Rang	Panel CerPhi Bénévoles rapportés à la population (en %)	Rang
SUD-OUEST	14,1	1	6,1	3
OUEST	13,9	2	7,6	1
CENTRE-EST	13,2	3	5,8	6
EST	12,6	4	5,0	7
REGION PARISIENNE	12,0	5	4,7	8
BASSIN PARISIEN	11,5	6	5,9	4
MEDITERRANEE	10,4	7	5,8	5
NORD	8,3	8	6,8	2

Source : Enquête INSEE Vie associative 2002 (pour 100 habitants de plus de 15 ans) et échantillon CerPhi, essentiellement dans le domaine social (pour 1000 habitants de 18 à 70 ans).

Si nous formulons l'hypothèse selon laquelle la comparaison des classements permettrait d'évaluer la composante sociale du bénévolat dans chaque zone au regard du bénévolat en général, nous constatons que l'Ouest et le Sud-Ouest sont dans les trois premiers dans les deux cas. Et présenteraient donc un haut niveau d'engagement, y compris dans le domaine social. En revanche, le Nord situé en dernier rang pour ce qui concerne le bénévolat en général, figure en deuxième rang dans le domaine social.⁴⁰ Ceci va dans le même sens que ce que nous avons constaté plus haut, avec semble-t-il un plus fort engagement de la moitié nord de la France, en direction des associations qui oeuvrent au profit des plus démunis.

³⁹ Région parisienne : Ile-de-France. Bassin parisien : Champagne-Ardenne, Picardie, Haute-Normandie, Centre, Basse-Normandie, Bourgogne. Nord : Nord-Pas-de-Calais. Est : Lorraine, Alsace, Franche-Comté. Ouest : Pays de la Loire, Bretagne, Poitou-Charentes. Sud-Ouest : Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin. Centre Est : Rhône-Alpes, Auvergne. Méditerranée : Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.

⁴⁰ Lionel Prouteau a de son côté observé une forte proportion de bénévoles occasionnels dans le Nord.

E – Profils de bénévoles⁴¹

Depuis trois ans, nous avons engagé une « *recherche action* » en lien avec nos partenaires. Il s’agit de permettre à ceux qui suivent les bénévoles au sein de leurs réseaux respectifs de mieux les connaître, d’échanger, et surtout de mutualiser sur le sujet.

Rien n'est plus difficile, au sein d'une grande association nationale qui a par nature de multiples sujets à traiter, de faire avancer cette notion de suivi des bénévoles, a fortiori quand il faut aussi convaincre, dans chacune des provinces, des dirigeants forcément préoccupés par les activités quotidiennes de terrain. La démarche consistant à se compter n'est pas non plus toujours très bien vécue par les bénévoles, en particulier par les plus anciens.

Mais l'effet de groupe a joué. La perspective de cette publication régulière aussi. D'autant plus que les membres du groupe ont veillé à ne pas trop charger la barque en matière de recherche statistique, et à s'entendre sur quelques repères simples et constants permettant agrégation et comparaisons.

Les résultats présentés seront surtout utiles pour les très nombreux acteurs des réseaux concernés, mais aussi peut-être pour les autres réseaux qui en retireront quelque matière à réflexion, et peut-être le désir de rejoindre le groupe. Nos commentaires seront forcément rapides et prudents. Les caractéristiques des bénévoles d'un réseau dépendent en effet beaucoup de son histoire, de ses fondements et de sa stratégie.

☞ **Précision méthodologique :** Les questions posées et les réponses apportées répondent à un modèle commun. Notre présentation se limite à des tableaux reprenant la répartition des bénévoles réguliers (en %), suivant les critères retenus, et indiquant le nombre de personnes pris en compte.

Dans certains cas, il s'agit de l'ensemble des bénévoles réguliers du réseau. Dans d'autres cas, il s'agit d'un échantillon géographique représentatif.

⁴¹ Cette présentation est réalisée sous la seule responsabilité de l'équipe du CerPhi en charge de l'enquête.

1 – L’action sociale et caritative

Les valeurs sont exprimées en pourcentage	Restaurants du Cœur	Secours Catholique	Petits Frères des Pauvres	Secouristes de la Croix-Rouge Française	Société de Saint Vincent de Paul	Enfance et Partage
Hommes	36	29	30	45	41	11
Femmes	64	71	70	55	53	89
Age						
moins de 25 ans	5	3	15	28	2	4
de 25 à 54 ans	35	24	49	52	13	44
55 ans et plus	60	73	36	20	85	52
Ancienneté						
moins de 2 ans	27	54	non renseigné	38	Non renseigné	35
de 2 à 5 ans	39	18		34		35
plus de 5 ans	34	28		28		30
Disponibilité						
en activité	19	30	non renseigné	non renseigné	28	45
sans activité professionnelle	81	70			72	55
<i>Nombr e de bénévoles concernés par l’enquête</i>	1133	6413	5541	22700	11870	373

Les enquêtes ont porté sur 48.000 bénévoles environ, pour des réseaux très connus qui en recensent un peu plus de 220.000. Les femmes sont majoritaires, même si on perçoit, en particulier au Secours Catholique, une progression de la proportion des hommes qui est passée de 25 à 29%.

La représentation des bénévoles de plus de 55 ans est forte dans trois réseaux sur sept. La présence des plus jeunes est importante chez les secouristes de la Croix-Rouge, et significative chez les Petits frères des Pauvres.

Au Secours Catholique, la proportion des bénévoles entrés dans l’association depuis moins de 2 ans, estimée à partir de cet échantillon, est vécue positivement comme le fruit d’efforts entrepris en termes de communication et de politique interne d’accueil des bénévoles.

Dans les 4 réseaux qui disposent de données sur l’ancienneté des bénévoles, on note une proportion assez voisine de ceux qui ont plus de 5 ans d’ancienneté (environ 30%). La proportion des bénévoles sans activité professionnelle, lorsqu’elle est renseignée, est liée à la structure par âge.

2 – Aux frontières du social et parfois de l'économique

Les valeurs sont exprimées en pourcentage	Agir abcd	ECTI	Relais Capimmec	Association Nationale des femmes de militaires (ANFEM)	Fédération nationale des clubs d'aînés ruraux (FNCAR)
Parité					
Hommes	66	95	58	0	37
Femmes	34	5	42	100	63
Age					
moins de 25 ans	0	0	0	10	0
de 25 à 54 ans	1	0	0	40	0
55 ans et plus	99	100	100	50	100
Ancienneté					
moins de 2 ans	29	non renseigné	7	33	non renseigné
de 2 à 5 ans	39		24	34	
plus de 5 ans	32		69	33	
Disponibilité					
en activité sans activité professionnelle	0 100	0 100	0 100	2 98	non renseigné
<i>Nombre de bénévoles concernés par l'enquête</i>	3857	2770	1440	1115	2636

Ce domaine rassemble, d'une part, trois structures engagées dans l'insertion par les activités économiques, avec plus de 8000 références. Elles présentent des caractéristiques communes, des bénévoles retraités (ce qui explique la répartition par âge et la proportion d'inactifs), investis d'une mission de conseil aux créateurs d'entreprises, aux demandeurs d'emploi et à tous porteurs de projets économiques.

Les hommes sont largement majoritaires en raison de l'origine professionnelle de ces bénévoles, anciens cadres. L'enquête que les Relais Capimmec ont menée pour la deuxième année consécutive montre cependant une certaine féminisation avec 42% de femmes en 2005 contre 39% en 2004.

D'autre part, deux réseaux interviennent en direction de publics très précis. La fédération des clubs d'aînés ruraux (FNCAR) présente une large majorité de femmes, liée probablement pour partie à l'espérance de vie. L'association nationale des femmes de militaires est destinée à accueillir, accompagner et soutenir les épouses au cours des mutations de leur mari. Elle mène également des actions de solidarité et elle a connu récemment un net rajeunissement de ses bénévoles, ce qui explique la forte proportion de celles qui ont moins de deux ans d'ancienneté dans l'association.

3 – La santé

Les valeurs sont exprimées en pourcentage	Association Française contre les Myopathies (AFM)	CAP 48 ⁽¹⁾	Fédération Française pour le don de sang bénévole (FFDSB)	Union Nationale des amis et familles de malades mentaux (UNAFAM)	Fondation Claude Pompidou	Fédération pour l'enseignement des malades à domicile et à l'hôpital (FEMDH)
Parité						
Hommes	48	41	53	36	13	17
Femmes	52	59	47	64	87	83
Age						
moins de 25 ans	2	51	4	0	10	4
de 25 à 54 ans	46	44	41	10	31	36
55 ans et plus	52	4	55	90	59	60
Ancienneté						
moins de 2 ans	55	56	11	27	30	28
de 2 à 5 ans	26	22	16	34	20	38
plus de 5 ans	19	22	73	39	50	34
Disponibilité						
en activité	50	45	49	20	34	25
sans activité professionnelle	50	55	51	80	66	75
<i>Nombre de bénévoles concernés par l'enquête</i>	1734	500	4540	1500	761	946

⁽¹⁾ Initiative de la Radio-Télévision publique belge en faveur de l'insertion sociale des personnes handicapées

Ces enquêtes concernent près de 10.000 bénévoles. D'excellentes relations avec l'AFM et Cap 48, deux associations qui agissent un peu dans le même esprit en France et en Belgique, nous permettent de rapprocher les données très riches qu'elles ont réunies. CAP48 est une opération de solidarité de la RTBF qui vise à promouvoir une société accessible pour toutes les personnes handicapées à travers une campagne de sensibilisation, et à recueillir des fonds pour aider des institutions spécialisées. Elle s'appuie sur une opération plus ancienne, lancée à la radio en 1957, et tente depuis 2 ans de lui donner un second souffle.⁴²

On note une majorité de femmes dans les 2 associations et une répartition par ancienneté très voisine. Concernant l'âge, CAP48 rajeunit considérablement son réseau de bénévoles par des actions ciblées vers les écoles et les mouvements de jeunesse⁴³.

Par ailleurs, dans les trois autres associations nationales, l'Union nationale des amis et familles de malades mentaux (UNAFAM), la Fondation Claude Pompidou qui vient en aide aux personnes âgées, aux malades hospitalisés et

⁴² Un récent sondage réalisé en Belgique a révélé que plus d'une personne sur 2 (52%) déclare avoir évolué au cours des 5 dernières années dans ses attitudes face au handicap, et ce surtout grâce aux émissions de radio ou de télévision (60% des réponses). Pourtant, il montrait aussi que CAP 48 ne bénéficiait pas d'une notoriété aussi forte que d'autres opérations menées dans ce pays et que le Téléthon lui-même.

⁴³ Néanmoins, les chiffres sont sans doute légèrement biaisés dans la mesure où l'enquête a été réalisée dans un parc d'attraction à l'occasion de la fête annuelle des bénévoles.

aux enfants handicapés, et la Fédération pour l'enseignement des malades à domicile et à l'hôpital (FMEDH), une forte présence féminine se confirme dans ce domaine de la santé.

Une exception toutefois avec la Fédération française pour le don de sang bénévole. La présence masculine reste importante pour des raisons historiques liées au fait que les hommes étaient beaucoup plus sensibilisés au don de sang que les femmes, ne serait-ce que dans le cadre des collectes de sang organisées auprès des appelés du contingent.

Il y a une majorité de bénévoles de plus de 55 ans, et plus encore à l'UNAFAM (90%) car, nous disent ses responsables, « *les maladies psychiques graves telles que troubles bipolaires ou schizophrénie, se déclarent le plus souvent entre 15 et 25 ans. Les parents découvrent la psychiatrie, puis dans le meilleur des cas l'Unafam après l'âge de 50 ans ! De plus, les bénévoles sont tous concernés par la maladie psychique d'un proche ; ils le deviennent pour donner après avoir beaucoup reçu en tant qu'usager des services de l'UNAFAM*

.

4 – Patrimoine et jeunesse

Les valeurs sont exprimées en pourcentage	Patrimoine FNASSEM	Actions en direction de la jeunesse		
		Lire et faire lire	Eclaireuses et éclaireurs de France	Eclaireuses et éclaireurs unionistes de France
Parité Hommes Femmes	non renseigné	11 89	44 56	56 44
Age moins de 25 ans de 25 à 54 ans 55 ans et plus	6 38 56	0 10 90	49 44 7	68 30 2
Ancienneté moins de 2 ans de 2 à 5 ans plus de 5 ans	13 27 60	non renseigné	non renseigné	99 1 0
Disponibilité en activité sans activité professionnelle	44 56	0 100	non renseigné	91 9
<i>Nombre de bénévoles concernés par l'enquête</i>	1124	7920	4884	1220

Ce tableau concerne des enquêtes correspondant à plus de 15.000 références de bénévoles réguliers. Nous sommes particulièrement heureux de ce premier regard dans le domaine de la culture, en coopération avec la Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux (FNASSEM).

Elle a réalisé, en lien avec notre équipe, une enquête spécifique sur ses bénévoles⁴⁴, en prolongement d'une étude sur ses associations, réalisée par le Ministère de la culture.⁴⁵

Les résultats révèlent une forte proportion de bénévoles actifs dans leur association depuis plus de 5 ans (60%), ce qui traduit à la fois la passion et le travail de longue haleine que l'on rencontre dans les activités liées au patrimoine. Ils montrent aussi qu'une majorité de personnes de plus de 55 ans (56%) n'empêche pas un relatif équilibre entre les actifs et les non actifs.

Dans le domaine de la jeunesse, Lire et faire lire accueille une forte majorité de femmes, en particulier chez les institutrices en retraite. Les éclaireuses et éclaireurs unionistes de France, d'inspiration protestante, rassemblent davantage d'hommes, dont 68% de moins de 25 ans, le plus souvent sans activité professionnelle, alors que les éclaireuses et éclaireurs de France, laïques, regroupent une majorité de femmes bénévoles, dont la moyenne d'âge est un peu plus élevée. Ces différences trouvent leur origine dans les cultures et les traditions des mouvements de jeunesse que rassemble la fédération du scoutisme français.

Rappelons ici que ces photographies correspondent au travail de repérage que ces réseaux effectuent spécifiquement en lien avec notre équipe, d'une façon annuelle pour certains, ce qui permet de mesurer les évolutions. Cette présentation est utile pour les autres réseaux qui peuvent ainsi se situer éventuellement, et qui peuvent avoir le désir de rejoindre le groupe de recherche constitué depuis trois ans.



⁴⁴ Plus de 120 associations y ont participé, avec une bonne répartition géographique, présentant une ancienneté variable (création de 1924 à 2005), et dont environ la moitié ne fonctionnent qu'avec des bénévoles.

⁴⁵ Voir *Développement culturel* n°136 – Les associations du patrimoine – septembre 2001 disponible sur www.culture.gouv.fr/dep.

III – Un regard sur....

A – Les attentes des associations

Dans le cadre de cette partie, nous avons travaillé avec les responsables du portail Internet *jeveuxaider.com*⁴⁶, ainsi qu'avec nos réseaux partenaires et le Centre d'information et de communication sociale (CICOS), pour connaître les besoins des associations et noter les évolutions éventuelles au fil des années. La FNASSEM⁴⁷ a réalisé une enquête spécifique construite selon le même protocole. Une large part des résultats a été reprise ici. Rappelons d'abord que les besoins en matière de bénévolat arrivent nettement en tête (97%), devant les besoins financiers (63%) et les besoins en moyens matériels (65%).⁴⁸

Précision méthodologique : L'enquête a permis, cette année, de traiter environ 220 réponses d'associations de taille très variable en termes d'effectifs bénévoles et d'effectifs salariés. Ces associations réparties sur tout le territoire agissent dans les différents secteurs suivants : la santé, la solidarité internationale, l'enfance et la jeunesse, le social caritatif et le patrimoine.

- Le nombre de bénévoles correspond-il à vos besoins ?*** Pour 64% des associations interrogées, le nombre de bénévoles ne correspond pas aux besoins. Il s'agit d'associations de toutes tailles (en termes de bénévoles comme de salariés) et oeuvrant dans les différents domaines cités. En revanche, les associations qui estiment que le nombre de leurs bénévoles répond à leur besoin (36%) se situent essentiellement dans le domaine du patrimoine, de la santé et de la solidarité internationale.
- Depuis quatre ans, diriez-vous que le nombre de bénévoles dont votre association a besoin a augmenté ?*** Presque toutes les associations répondaient oui en 2004 et 2005. Elles ne sont plus que 65% aujourd'hui. Cette tendance mérite d'être vérifiée dans les années à venir. Les besoins des associations deviendraient-ils progressivement plus qualitatifs que quantitatifs ? Quand elles répondent oui, 85% d'entre elles pensent que c'est dû au développement de leur activité, tout particulièrement pour les associations liées au patrimoine. L'objet lui-même présente, il est vrai, un intérêt croissant au sein de la population qui se traduit par une attractivité plus forte des associations et une activité plus intense.

⁴⁶ Sous la direction d'Ingrid KEMOUN, www.jeveuxaider.com est un site Internet qui met en contact associations, bénévoles et entreprises qui souhaitent faire un don ou s'investir pour une cause humanitaire. Nous sommes heureux de cette troisième année de fructueuse coopération qui permet un suivi régulier des attentes des associations.

⁴⁷ Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et des ensembles monumentaux qui rassemble 6000 associations, comportant environ 150.000 adhérents.

⁴⁸ Sur un échantillon de 2.192 associations ayant exprimé leurs besoins auprès de jeveuxaider.com en 2003-2004.

Par ailleurs, 30% des associations dont les besoins en bénévoles ont augmenté, invoquent la diminution du temps d'engagement. Cela mérite vérification, mais il y a cette année davantage de réponses dans ce sens, plus particulièrement de la part d'associations importantes (plus de 100 bénévoles). D'autres raisons sont enfin spontanément citées par les interrogés, telles qu'un renouvellement de l'équipe dirigeante, une nouvelle répartition du travail...

Le profil des bénévoles que vous recherchez a-t-il changé ? En 2005, les associations qui répondraient positivement étaient légèrement minoritaires. Cette année, elles sont devenues majoritaires. Cette tendance sera naturellement à vérifier, en particulier à la lumière des compétences attendues.

Quels sont les domaines de compétences dans lesquels vous êtes particulièrement en attente ? C'est incontestablement dans le secteur de la communication que les compétences semblent le plus recherchées. Si l'on intègre la notion de « *création d'événements* » et la création de sites Internet, on parvient à plus de 40% des demandes, émanant d'associations de toutes tailles et de tous secteurs d'activité. Dans le domaine de l'informatique, il semble y avoir aujourd'hui un peu moins de demandes que dans un passé récent. Probablement en lien avec la généralisation de l'usage de l'informatique dans l'ensemble de la population.

Les spécialistes du financement et de la recherche de fonds, dont on discernait déjà la percée lors des deux premières enquêtes, apparaissent ici plus sollicités encore. Notamment de la part des associations ne fonctionnant qu'avec des bénévoles. Les gestionnaires et les comptables sont davantage recherchés par les petites associations alors que les associations de taille plus importante souhaiteraient faire appel à des juristes.

On note certaines spécificités du côté des associations s'occupant du patrimoine, en lien avec leur activité. Elles recherchent avant tout des spécialistes en gestion, finances et comptabilité, pour mener à bien des opérations très souvent coûteuses, y compris pour les petites associations. Le besoin en matière de communication arrive au second plan, suivi par celui de compétences scientifiques et techniques.

Comment effectuez-vous votre recherche de bénévoles ? L'enquête montre que les associations utilisent généralement des moyens modernes (leur site, les portails spécialisés...). Pour autant, il semble que cette démarche se limite à une première approche. Les moyens traditionnels de recrutement, jugés plus rassurants et incontournables par les responsables associatifs, restent un « *passage obligé* » pour toutes les structures, y compris les plus grosses.

Sont ainsi cités, la tenue d'un stand lors des forums des associations, des annonces dans la presse présentées de manière formelle, ou encore à l'occasion d'un article sur l'association ou d'un évènement particulier en lien avec elle. Mais, le fameux « *bouche à oreille* » constitue encore le moyen le plus couramment utilisé pour le recrutement de bénévoles.⁴⁹

Les associations du patrimoine, très impliquées dans leur territoire, particulièrement au niveau communal, évoquent aussi des demandes affichées au syndicat d'initiative, en mairie et même chez les commerçants « *à côté des chats égarés et des voitures à vendre...* ».

□ Quels arguments choisissez-vous en priorité pour motiver de nouveaux bénévoles ? Les associations mettent en avant la « *cause* » qu'elles soutiennent, comme premier argument (33% des choix). Ce qui paraît à la fois légitime et prudent. Il est en effet indispensable que le bénévole partage le « *projet* » de l'association à laquelle il va donner du temps. Ensuite, et semble-t-il en complément, elles font valoir le sentiment d'être utile (22%) et l'appartenance à une équipe (19%). Ces arguments sont partagés par tous types d'associations, quels que soient leur taille et leur domaine d'intervention. Deux autres arguments sont aussi présentés aux candidats bénévoles : l'acquisition d'une expérience valorisante (16%), plus souvent utilisé par les associations de taille plus importante, et l'opportunité de constater le fruit de leurs efforts qui arrive en dernier, avec 10% de premiers choix.

B – Femmes et associations **Marie-Christine VERGIAT⁵⁰**

La place des femmes dans les associations a longtemps été un sujet mal connu, voire inexploré. C'est une question qui n'avait pas été posée, du moins de façon globale, jusqu'en 1998, date des 1^{ères} Assises nationales de la vie associative⁵¹ et il a fallu l'enquête sur les conditions de vie des ménages de l'Insee de 2002 et surtout le travail de Viviane Tchernonog⁵² sur le profil des dirigeants associatifs pour disposer d'éléments véritablement exploitables. Que ressort-il de ces études ?

Les femmes sont moins engagées que les hommes dans les associations. D'abord, elles y adhèrent moins : seulement 40 % des femmes adhèrent à une association en 2002 contre 49 % des hommes, mais on peut signaler que l'écart

⁴⁹ Cette sollicitation individuelle par une personne avec laquelle on a des affinités, généralement pour des actions de faible envergure, est présentée dans l'ouvrage de L. BEAUVOIS et J. JOULE (PUG).

⁵⁰ Adjointe au délégué interministériel à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale.

⁵¹ Atelier présidé par Monique Mitrani

⁵² Enquête conduite en 2003 par le laboratoire Matisse du CNRS

se resserre puisque ces chiffres étaient respectivement de 34 et 52 % en 1983. Cet engagement reflète aussi en grande partie le rôle social traditionnel des uns et des autres. Les hommes sont plus engagés dans les associations professionnelles, civiques, de loisirs ou sportives et en matière de logement et de développement local, alors que les femmes s'investissent plus dans les associations de parents d'élèves, les associations religieuses et les clubs de 3^{ème} âge. Les femmes se tournent aussi plus souvent vers la culture, l'éducation et la santé.

Elles sont aussi moins souvent bénévoles que les hommes : 45 % des bénévoles sont des femmes et 22 % des femmes ont une activité bénévole contre 30 % des hommes ; et ce, alors même qu'elles demeurent, même si cela évolue, moins actives que les hommes. Cela vaut aussi pour les personnes les plus âgées, alors que les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes. Il convient de noter que la première cause invoquée par les femmes pour expliquer leur moindre engagement est le manque de disponibilité. Parlons avec Viviane Tchernonog que l'évolution de l'engagement professionnel des femmes, tout comme l'augmentation de leurs qualifications, qui devraient à terme faire évoluer la répartition traditionnelle des tâches éducatives et ménagères, conduiront les femmes à s'impliquer davantage dans les associations. Notons en ce domaine que les femmes les plus engagées sont des femmes qui vivent dans un couple où le conjoint est lui-même engagé.

En revanche, les femmes comme les hommes s'engagent davantage, au fur et à mesure que leur niveau de diplômes augmente. Leur taux d'engagement est le même que les hommes pour celles qui ont un niveau d'études secondaires ou supérieures.

Autre élément à noter : les femmes travaillent plus dans les associations que les hommes. En effet, 68 % des salariés sont des femmes. Cela s'explique par un engagement très orienté des femmes dans certains champs d'activité (les mêmes qu'en matière bénévole : social, santé, éducation), par la grande part d'emplois de services existant dans les associations, secteur dans lequel les emplois féminins prédominent, ce qui rejoint la nature des emplois associatifs occupés (accueil, secrétariat). Cela correspond aussi à un niveau très élevé d'emplois précaires dans les associations⁵³ (CDD, contrats aidés, travail à temps partiel) qui sont surtout occupés par des femmes, dans les associations comme dans le reste de l'emploi salarié.

Enfin, il convient de relever que, comme dans l'ensemble des autres secteurs socio-économiques, les femmes ont moins accès aux postes de responsabilités

⁵³ 1,6 million d'emplois dans les associations mais seulement un million d'emplois en équivalent temps plein.

que les hommes. Plus ou moins 40 % d'entre elles seulement occupent des postes à responsabilité⁵⁴. Cela recouvre plus ou moins leur taux d'engagement mais elles occupent beaucoup moins que les hommes des postes effectifs de direction (seulement 23 % des postes de présidence sont occupés par des femmes). Il convient aussi de relever que les femmes dirigeantes associatives sont plus nombreuses dans les associations employeurs que dans les associations sans salariés, et qu'elles sont même majoritaires dans le secteur sanitaire et social. Notons que le « plafond de verre » existe dans le secteur associatif comme partout ailleurs et que plus les associations sont importantes en termes d'effectifs et de budgets, moins on y retrouve des femmes à des postes de responsabilité⁵⁵.

Face à ce constat, la DIES⁵⁶ (Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale) a engagé depuis plusieurs années une réflexion avec le monde associatif sur l'accès des femmes aux responsabilités.⁵⁷ Plusieurs associations se sont engagées en ce domaine. Citons notamment la FNARS, la Ligue de l'enseignement, le CNOSF et Coordination Sud. Ce travail a débouché sur la publication d'un rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans les associations et d'un guide méthodologique d'appui à l'égalité d'accès entre les femmes et les hommes.⁵⁸

C – La place des retraités dans le bénévolat Dominique Thierry⁵⁹

Globalement, et contrairement aux idées reçues, les retraités ne sont pas surreprésentés dans la vie associative et le bénévolat. Autour de 27% des Français de plus de 15 ans ont une activité bénévole. La proportion est de 29% environ entre 60 et 69 ans, elle est de l'ordre de 20% au-delà de 70 ans. Il est probable que l'on trouve une proportion supérieure de dirigeants associatifs dans ces tranches d'âge, mais ceci reste à affiner, en particulier pour distinguer hommes et femmes. Ce qui est certain, c'est que les seniors investis dans le bénévolat lui consacrent en moyenne plus de temps que les autres générations, et de façon plus régulière. Mais ceci correspond à la photographie de 2002 et nous manquons de données sur les flux et les trajectoires de ces bénévoles très présents dans le monde associatif.

⁵⁴ Note du CerPhi : d'après INSEE Première n° 1006 – Mars 2005, en 2003, 12% des adhérents exercent des responsabilités au sein de leur association, mais c'est le cas de 14% des hommes et de seulement 9% des femmes.

⁵⁵ Voir les enjeux de la participation des femmes à la vie associative – colloques des 26 avril 2001 et 15 mai 2002

⁵⁶ Décret n°2006-151 du 13 février 2006

⁵⁷ Voir le site www.associations.gouv.fr/article.php3?id_article=30

⁵⁸ Ces documents sont disponibles sur www.coordinationsud.org/article.php3?id_article=2081 et à la Délégation interministérielle à l'économie sociale, 14 avenue Duquesne 75 350 Paris Tel 01 40 56 62 01

⁵⁹ Vice-Président de France Bénévolat et de Développement et Emploi

Compte tenu de l'évolution démographique et du poids grandissant des « seniors » dans la population totale, l'enjeu que représentent - pour la vitalité associative et la réponse aux besoins illimités des associations en matière de compétences bénévoles - le maintien, voire la progression, des seniors dans le bénévolat est donc considérable.

En effet, selon les projections des démographes, le groupe des moins de 20 ans et celui des plus de 60 ans auront en 2010 un poids social strictement équivalent. Soit 14 millions de personnes et presque un quart de la population chacun. Vingt ans plus tard, soit en 2030, les moins de 20 ans continueront à représenter un quart de la population, mais les plus de 60 ans auront vraisemblablement atteint le tiers de la population française. Ceci pose à l'évidence des interrogations à la fois sur les fins de carrière, sur la transition entre le travail et d'autres activités et « sur la reconnaissance sociale de ces actifs d'un autre type ».

Globalement, 30% des actifs ayant un emploi sont bénévoles. Ils sont 23% chez les retraités. Cela signifie bien qu'on ne devient pas bénévole, automatiquement, au prétexte que l'on dispose de davantage de temps. On en donne un peu plus. L'implication bénévole relève d'un apprentissage souvent précoce où l'influence familiale, le système de valeurs personnel, les engagements de jeunesse, l'éventuelle implication syndicale, le réseau relationnel... jouent des rôles déterminants.

Comme pour les autres populations cibles, le développement du bénévolat chez les retraités implique une promotion permanente de ce type d'engagement, des messages spécifiques, une meilleure connaissance et une lisibilité prioritairement construite sur une maille territoriale fine de la vie associative. Il suppose aussi des dispositifs d'accueil particuliers et un accompagnement, actuellement très insuffisants, pour gérer cette transition entre la vie professionnelle et cette nouvelle étape de vie que l'on qualifie improprement de « retraite ». Il suppose que l'on en connaisse les pièges.

Quels sont les risques d'un réinvestissement dans la vie associative à l'identique ? Les travaux que mène Développement et Emploi⁶⁰ sur la transition travail/retraite et sur l'identité après le travail permettent d'identifier quatre types de transition :

1 – « La transition reproduction » : Il n'y a pas vraiment de changement : soit les activités restent quasiment les mêmes, au statut près (exemple d'une ancienne responsable syndicale qui conserve des responsabilités importantes et

⁶⁰ L'association « **Développement et Emploi** » est un lieu de dialogue, de débats et de propositions autour des questions de l'emploi et du développement. Dominique Thierry en est son vice-président. <http://www.developpementetemploi.com>. C'est une association ouverte à tous les responsables d'entreprises, d'organisations syndicales et professionnelles, d'administrations, de collectivités et d'associations.

qui se positionne comme experte de son Union Régionale) ; soit il y a réinvestissement dans de nouvelles activités, par exemple associatives, avec quasiment le même rythme d'activité et le même type de pouvoir et de reconnaissance. On peut émettre l'hypothèse que pour certains cette simple reproduction est le meilleur moyen de ne se poser aucune question, de refuser le vieillissement, donc d'entrer dans une sorte de fuite en avant. On peut aussi se poser la question de savoir si les nouvelles activités sont occupationnelles ou « constructibles », au sens qu'elles aident à bâtir un nouvel équilibre et une nouvelle identité.

Sans que nous disposions d'enquêtes quantitatives suffisantes, il semble que ce type de transition soit majoritairement le fait d'hommes, cadres, voire cadres supérieurs. Cette dernière catégorie est celle pour laquelle la transition se fait le plus mal, du fait d'une identité précédente « mono polaire », quasi exclusivement focalisée sur le travail, et de la perte brutale et instantanée des signes de reconnaissance sociale. Dans ce cas, la nature de l'implication bénévole peut poser des difficultés pour le fonctionnement associatif, et pour le renouvellement des dirigeants. Ceux qui se situent dans une telle démarche seront peut-être plus tard des dirigeants disant ne pas trouver de successeurs...tout en refusant de déléguer leur pouvoir.

2. «La transition transposition» : Le rythme et le rapport au temps sont différents ; la posture individuelle est plus hédoniste ; les activités sont plus diversifiées et plus équilibrées. Le choix des activités socialement utiles, notamment associatives, relève d'une réflexion longue et se traduit le plus souvent par l'utilisation des compétences professionnelles dans de nouvelles activités, sensiblement décalées, mais pas totalement en rupture par rapport aux activités anciennes. Cette « transposition » est plus facile quand la personne dispose de ressources identitaires solides et multiples : racines familiales ou territoriales ; habitudes d'activités militantes - bénévoles ou personnelles - bien déconnectées des activités professionnelles ; réseaux relationnels multiples.... Dans le cas contraire, la transposition passe par un processus lent et lourd d'analyse des motivations, des envies, des compétences ; ce processus se fait le plus souvent seul, sans support et sans structure. On peut donc faire des pronostics sur la facilité de la transition selon les capacités de sociabilité acquises, tant dans les univers professionnels qu'extraprofessionnels.

3. « La transition rupture » : Le modèle précédent est poussé plus avant, soit en raison d'un choix (par exemple un déménagement) qui oblige à revoir profondément ses repères de socialisation, soit en raison d'un événement externe (par exemple problèmes de santé pour soi-même ou maladie du conjoint) « qui évite de se poser trop de questions ». Il peut donc s'agir d'une rupture par choix (réaliser enfin le vieux rêve, seul ou en couple) ou d'une rupture par défaut (la nécessité de se repositionner sur des activités plus

réduites au travers notamment de ce que V. Caradec appelle « la déprise »). Les nouvelles activités sont parfois choisies par défaut (rythmes imposés) ou par opportunité (façon de recréer des liens sociaux de proximité). Même quand ce choix est ainsi effectué par défaut, il est d'autant mieux géré qu'il y avait, avant la retraite, un apprentissage d'autres activités : activités bénévoles, hobbies...

Distinguons bien l'impact du choix des activités : soit prioritairement hédonistes : apprendre une langue, apprendre la peinture, s'inscrire à des cours, faire une croisière, faire son jardin... ; soit centrées sur des solidarités de proximité ou familiales (les voisins, les descendants, les enfants, les petits-enfants...) ; soit centrées sur des activités plus structurées : engagements associatifs, politiques ou électifs, voire activités rémunérées « en solo ». Il faut être attentif, dans cette distinction, à ne pas projeter un modèle normatif - « l'obligation d'un Projet de vie structuré avec des activités socialement utiles » - mais examiner objectivement, ce qui contribue, dans la durée, au remaniement identitaire.

4. «L'impossible transition» : *Malgré un discours convenu de l'intéressé, selon lequel « tout va bien... », la transition est de fait mal assumée. Les activités, parfois multiples, sont occupationnelles et évitent de se poser trop de questions. Elles sont le plus souvent imposées par l'extérieur, même si elles sont perçues comme agréables : le rythme et les choix du conjoint, la garde des petits-enfants, l'accompagnement des descendants, le déménagement... Parfois, cette sur occupation est un mode de réponse à la violence des conditions de départ et aux traumatismes engendrés. On peut ainsi identifier deux attitudes apparemment extrêmes pour exprimer la même posture : soit l'inoccupation proche de la déprime, soit la sur occupation comme moyen thérapeutique. Dans les deux cas, émettons l'hypothèse selon laquelle c'est une angoisse existentielle qui occupe complètement le sujet.*

Ainsi, la place des retraités dans la vie associative, les conditions dans lesquelles ils accèdent au bénévolat, ainsi que leur mode de relation aux responsabilités et au pouvoir, constituent des enjeux forts à la fois pour eux et pour la vie associative. Mais aussi, plus globalement, des atouts pour le renforcement du lien social, car la qualité et l'intensité de la coopération intergénérationnelle sont d'excellents baromètres de ce lien social et de la solidarité.

N'oublions pas que l'une des grandes craintes des nouveaux retraités, pas totalement infondée, pour s'engager dans le bénévolat associatif est d'être impliqué sans limite et de retrouver toutes les contraintes de la vie professionnelle (avec la représentation symbolique « du petit doigt dans l'engrenage... »). A cet égard, le Monde Associatif ne saura pas attirer et fidéliser des bénévoles retraités s'il ne sait pas s'adapter à leurs attentes, à

leurs rythmes et à leurs différentes caractéristiques sociologiques propres⁶¹. D'où l'intérêt pour lui de bien définir une sorte de « Convention d'engagements réciproques », précisant les règles du jeu personnelles entre chaque bénévole et l'association.

D – Ces bénévoles des conseils municipaux

Ils sont très souvent présents, aussi, dans diverses associations, notamment dans les plus petites communes. C'est pour cela que nous avons voulu leur consacrer ce développement. Parmi les 13 millions de bénévoles en France, ils donnent de leur temps dans des conditions très particulières. Ils ont décidé de se mettre au service de leurs concitoyens au sein de leur commune et siègent dans les conseils municipaux. Nous avons souhaité nous intéresser cette année à ces bénévoles dont personne ne peut contester le statut et le dévouement.

Naturellement, fidèles à notre définition du bénévolat au sens le plus strict, nous n'avons pris ici en considération que les élus qui ne sont pas indemnisés⁶². Ils répondent généralement à notre définition du bénévole régulier. Ils remplissent gratuitement une fonction précise au sein d'un organisme (ici le conseil municipal) et ils participent tout au long de l'année : la préparation des conseils et l'étude des dossiers, la participation aux séances et aux délibérations, et les relations entretenues avec les citoyens de la commune correspondent à un temps passé très significatif, en moyenne.

Pour évaluer l'importance de leur groupe, le code général des collectivités locales (CGCT) nous indique le nombre des conseillers que doit comporter chaque commune, en fonction de sa population (article L.2121-2) et le nombre maximum d'adjoints au maire que la collectivité peut décider (article L. 2122-2). Nous avons par conséquent pris en considération le nombre total de conseillers prévus par les textes, dont nous avons soustrait les élus indemnisés, imaginant dans un premier temps que les communes décident d'un nombre d'adjoints correspondant au maximum autorisé.

Nous présentons ce premier résultat par strate de communes, en nous basant donc strictement sur ce que la réglementation autorise, en matière d'indemnisation.⁶³

⁶¹ Cette remarque vaut d'ailleurs pour toutes les autres catégories de bénévoles : les jeunes, les actifs, les demandeurs d'emplois, les femmes au foyer !

⁶² Ce qui nous a conduit à ne pas prendre en compte les maires et leurs adjoints. Ce qui n'enlève strictement rien à leur engagement et à leur action, mais un bénévole est un bénévole.

⁶³ Précisons que l'indemnisation évoquée ici n'a aucun rapport avec les mesures fiscales prévues en faveur des bénévoles qui renoncent au remboursement, par leur association, de leurs frais de déplacements. Voir le dossier complet sur le sujet : **juris-associations** n° 300 du 1^{er} juin 2004.

Population	Nombre de communes concernées	Conseillers bénévoles	Répartition en structure (en %)
Moins de 100 habitants	3 911	23 466	6,9
100 à 499 habitants	17 124	119 868	35,1
500 à 1 499 habitants	9 482	94 820	27,8
1 500 à 2 499 habitants	2 311	30 043	8,8
2 500 à 3 499 habitants	1 087	17 392	5,1
3 500 à 4 999 habitants	801	14 418	4,2
5 000 à 9 999 habitants	975	19 500	5,7
10 000 à 19 999 habitants	462	10 626	3,1
20 000 à 29 999 habitants	171	4 104	1,2
30 000 à 49 999 habitants	129	3 483	1,0
50 000 à 79 999 habitants	63	1 953	0,6
80 000 à 99 999 habitants	13	481	0,1
100 000 à 199 999 habitants	26	988	0,3
200 000 à 299 999 habitants	5	210	0,1
Plus de 300 000 habitants	5	240	0,1
Total Métropole	36 565	341 592	100,0

Sources : Direction générale des collectivités locales du ministère de l'Intérieur et traitement CerPhi

S'ajoutent à ces chiffres, pour un total de 114 communes situées outre-mer, un nombre de l'ordre de 2.300 conseillers municipaux bénévoles.

C'est dans les petites communes que l'on trouve le plus grand nombre de ces citoyens engagés. En effet, les collectivités comportant moins de 500 habitants représentent près de 60% des communes de France, et affichent 42% des conseillers non indemnisés⁶⁴. Lorsque l'on étend le regard aux communes comportant jusqu'à 1.500 âmes (plus de 80% des communes), on parvient à 70% de ces conseillers bénévoles.

Au bilan, nous parvenons à un minimum de l'ordre de 345.000 personnes qui se dévouent ainsi à l'intérêt général en participant aux travaux d'un conseil municipal. Mais si l'on considère que bien des petites communes prennent la décision de ne pas désigner autant d'adjoints que le leur permet la loi, soit par choix délibéré, soit par manque de moyens pour les rémunérer, on peut estimer que le nombre d'élus non rémunérés pourrait être de l'ordre de 375.000. Par rapport à un total d'élus que nous estimons à 520.000, les élus rémunérés représenteraient environ 28% et les élus bénévoles 72%.

La France compte donc autour de 375.000 bénévoles non indemnisés dans les conseils municipaux d'un peu plus de 36.000 communes. Près de la moitié de ces bénévoles habitent dans des villages de moins de 500 habitants et y jouent un rôle important, à la fois au sein du conseil et très souvent dans la vie

⁶⁴ Il y a 9 conseillers pour les communes de moins de 100 habitants, dont un maire et deux adjoints au maximum, onze conseillers pour les communes de 100 à 500 habitants, dont un maire et trois adjoints au maximum, et 15 conseillers pour les communes de 500 à 1500 habitants, dont un maire et quatre adjoints au plus.

associative.⁶⁵ Notre ami Nicolas TENZER a bien voulu apporter son point de vue d'expert sur le rôle que jouent ces bénévoles.

E – Mieux utiliser cet extraordinaire réservoir d'énergies disponibles

Nicolas Tenzer⁶⁶

Le regard chiffré qui précède, porté sur les conseillers municipaux, montre incontestablement le besoin d'engagement dans les affaires de la cité de nombre de nos concitoyens. Beaucoup le font sans arrière-pensée, par intérêt pour le bien commun et sans attente d'un retour, sous la forme d'une rétribution, y compris politique et symbolique. Cet engagement municipal va d'ailleurs souvent de pair avec un engagement associatif, peut-être d'ailleurs plus souvent qu'avec une appartenance politique et une implication syndicale (encore qu'il serait intéressant d'avoir des éléments précis sur ces points). Il faut d'ailleurs souligner, encore que cette présentation ne le montre pas, que cet engagement municipal est durable – sur plusieurs mandatures – et non pas sporadique, occasionnel et momentané. Il révèle aussi d'ailleurs – et ceci n'atténue en rien la valeur de cette participation – un besoin de sociabilité. En effet, les conseils municipaux et, au-delà, les formes de participation que le statut d'élu, aussi modeste soit-il, implique, sont et créent d'abord des lieux de rencontre, d'échanges, de débats, de vie commune.

Bien sûr, il ne faut pas être non plus naïf ou dupe. Cet engagement rencontre au moins quatre limites, qui doivent inciter à mieux utiliser cet extraordinaire réservoir d'énergies disponibles.

□ *D'abord, au sein de ces trois centaines de milliers de bénévoles politiques locaux, il existe manifestement des degrés d'engagement et de motivation très différents. Coexistent des figurants et des gens qui ajoutent une vingtaine d'heures par semaine aux cinquante qu'ils font professionnellement, uniquement pour tenter de faire vivre et d'animer une petite commune en voie de dépeuplement et de « fantômatisation », ou aussi pour maintenir un minimum de dignité et de morale publiques (car il peut aussi exister des oppositions dans le cadre de ce bénévolat, on aura garde de ne pas l'oublier, oppositions qui peuvent ainsi viser à protéger l'environnement, éviter certaines pratiques urbanistiques, etc.). La plupart des cas sont sans doute quelque part à mi-chemin entre ces deux figures extrêmes.*

⁶⁵ Voir aussi dans ce domaine le chapitre consacré à la place de la vie associative dans les très petites communes. ***La France associative en mouvement***, préface de Jean-François LAMOUR, ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. En collaboration avec **Juris Associations**. CerPhi – Octobre 2005.

⁶⁶ Président du Centre d'étude et de réflexion pour l'action politique (CERAP), directeur de la revue *Le Banquet*. Derniers ouvrages parus : ***Les valeurs des Modernes***, Flammarion, 2003 et ***France : la réforme impossible ?***, Flammarion, 2004.

- *Ensuite, il faut apprécier concrètement – disons même politiquement – à quoi vise ce bénévolat. S'il s'agit uniquement de « défendre » la collectivité contre tout regroupement, toute inclusion dans un tissu de « gouvernement » plus large, de protection contre l'intercommunalité, de renfermement en somme, s'il s'agit ainsi de toujours protester, cela peut sans doute se comprendre et être même – parfois, pas toujours – sympathique, mais disons-le sans ambages : ce bénévolat est sans avenir, stérile et tourne à vide. Si, au contraire, il vise à faire vivre le patrimoine d'un lieu, à retracer sa culture et à écrire son histoire, et bien sûr à tisser des liens de solidarité concrets entre les générations et entre les catégories, ce sera certainement la meilleure des choses. Bref, toute action bénévole, concrètement, n'est pas égale à toute autre.*
- *De surcroît, on peut se demander si avoir moins de bénévoles municipaux, mais dans des structures ayant une masse critique plus grande, ne serait quand même pas une meilleure utilisation de cette énergie. J'ai vu aussi beaucoup de dévouements qui s'épuisaient à tenter de faire vivre leur petit village, sans moyen, sans connaissance ni appui juridique ni financier, sans mise en synergie des efforts entre personnes de communes voisines partageant, sur le fond, le même projet et le même idéal. Il faut donc vraiment, de manière urgente, réfléchir sur la manière de faire prospérer ce bénévolat et de l'orienter, en fonction des choix de chacun, vers ce qui est le plus utile.*
- *Enfin, rendre hommage aux bénévoles ne doit pas empêcher de mesurer les limites strictes et fatales du bénévolat. La non-professionnalisation a un coût et une conséquence. Pour risquer un truisme, les bénévoles ne peuvent toujours agir comme des professionnels, alors qu'ils le devraient. Ajoutons qu'on ne peut pas leur demander de répondre de leur responsabilité de la même manière – alors que la responsabilité est la clé de toute politique et, plus largement, de toute confiance en la politique.*

Sur un autre plan, l'auteur de ces lignes en a fait souvent l'expérience dans le cadre de l'association de réflexion politique qu'il a créée : j'aurais pu faire plus et davantage, mais aussi demander plus, si j'avais pu rémunérer les... bénévoles que j'employais. Sans doute n'auraient-ils pas fait ce qu'ils ont accompli pour l'argent, mais la professionnalisation (et la rétribution qui va avec, même faible et mesurée) donne aussi un cadre, des obligations, des délais. Sur le plan local, quand on mesure la difficulté toujours accrue du « métier » d'élu, on est obligé de dire ce que sont les limites de ce bénévolat, sans que l'esprit du bénévolat lui-même doive lui-même disparaître. Sans doute cette équation n'est-elle pas facile, mais il est urgent de la résoudre.



Ce regard sur ces bénévoles citoyens engagés dans la vie de la Cité nous conduit à nous interroger sur les liens existants entre engagement bénévole et engagement citoyen. Nous remercions tout particulièrement Roger Sue d'avoir accepté de répondre à nos questions sur le sujet, notamment au regard des évolutions de la société.

F – Engagement bénévole et engagement citoyen

Roger Sue⁶⁷

□ Au moment où le citoyen peut douter de certains modes classiques de représentation, son engagement bénévole dans le milieu associatif peut-il lui redonner le goût d'agir ?

On assiste il est vrai, à un double mouvement de sens inverse : d'une part, une critique de la représentation politique et de la politique en général et d'autre part une valorisation de l'engagement associatif. Ce constat traduit une évolution profonde : un déplacement progressif de la conception du politique qui relève traditionnellement du domaine institutionnel et électif, ou de la seule classe politique, vers la société elle-même et notamment vers ceux qui sont les plus actifs, en particulier le monde associatif. Le mérite de l'engagement associatif par rapport aux autres expressions de la citoyenneté est qu'il est objectivable et qu'il agit concrètement en rendant service à la collectivité. Mais ce n'est pas le seul.

Les mouvements de mobilisation citoyenne (Droit au logement, Alerte, Attac...) qui se sont exprimés ces dernières années, par exemple, dans la défense des sans-logis et dans la lutte contre la pauvreté sont une illustration de cette articulation entre la citoyenneté dans les associations et la citoyenneté politique. Ces nouveaux mouvements sociaux reposent le plus souvent sur une structure associative. Ils peuvent aussi contribuer à déclencher d'amples mouvements d'opinion et avoir une certaine influence sur les élections comme au deuxième tour de l'élection présidentielle de 2002 ou, plus récemment, lors du référendum sur la constitution européenne. En ce sens, une bonne part du mouvement associatif constitue toujours une "avant-garde" citoyenne avec une tonalité plus politique aujourd'hui.

Cependant, l'engagement bénévole accru – contrairement aux idées reçues – et ces mobilisations citoyennes n'ont pas encore de réel impact sur la politique elle-même. Au-delà du système électoral, conférer à la société civile un rôle

⁶⁷ Professeur à l'Université Paris V et auteur notamment de *La Société civile face au pouvoir*, éd. Presses de Sciences Politiques, collection La Bibliothèque du citoyen, 2003. *La société contre elle-même*, éd. Fayard, coll. Transversales, 2005.

politique accru et continu, renouant ainsi avec la définition même du régime démocratique, est un débat culturel qui n'est pas encore vraiment engagé au niveau national ou européen. Le mouvement associatif dans sa majorité ne le revendique pas, même s'il tente de se faire entendre comme un partenaire social légitime au même titre que les syndicats. Quant à la classe politique, si elle n'est pas insensible aux revendications du monde associatif, elle entend préserver son monopole de la représentation et aucun parti à ma connaissance ne mène de réflexion sérieuse sur le rôle politique au sens large des associations.

- Sont-ce les mêmes moteurs et les mêmes objectifs qui facilitent l'engagement citoyen et l'engagement bénévole associatif ?

Il s'agit là de deux types d'engagement qui ne se recouvrent pas obligatoirement. La citoyenneté consiste à penser le bien de la cité dans son ensemble, dans une perspective d'intérêt général. L'engagement bénévole associatif peut aussi reposer sur la seule recherche de gratification, de reconnaissance voire de préservation d'intérêts personnels. Il existe donc une grande variété dans le bénévolat, à l'image des associations, dont la dimension citoyenne peut être plus ou moins présente.

La question de savoir comment, à partir d'intérêts nécessairement particuliers au départ, construire et faire le lien avec l'intérêt général, reste cependant essentielle. Elle l'est d'autant plus aujourd'hui que là encore on assiste à un renversement. Depuis le siècle des Lumières jusqu'à la fin des années 1960 environ, les élites intellectuelles et politiques étaient chargées de penser l'avenir et le progrès au nom de l'intérêt du peuple. Aujourd'hui, avec le discrédit des idéologies, les multiples définitions données au progrès et l'évolution vers une "société d'individus", la société doit se construire selon un processus dialectique qui va aussi bien du particulier au général que l'inverse.

Le lien social se construit désormais par le bas, entre les individus eux-mêmes, beaucoup plus qu'à travers les institutions, le travail, la famille, les Eglises ou les syndicats, sans parler des partis politiques. L'engagement associatif qui part de l'individu, pour peu qu'il soit substantiel, qu'il favorise l'association d'associations et qu'il ne s'enferme pas dans les seuls intérêts catégoriels, contribue à cette citoyenneté orientée vers l'intérêt général.

- Que pensez-vous de certains changements observés dans l'engagement bénévole ?

Il convient de les positiver plutôt que de les regretter. On assiste en effet à des modes d'investissement différents au sein des associations qui se traduisent davantage par l'intermittence que par le retrait ou le désengagement, avec au

bilan des bénévoles plus nombreux, plus responsables (comme le notent les enquêtes de l'Insee) et le plus souvent pluriactifs. La propension à adhérer à plusieurs associations est d'ailleurs plus forte que celle de la première adhésion. Cette intermittence ou ce « zapping » ne doit pas être nécessairement perçu de manière négative. Au contraire, il permet aux bénévoles d'enrichir une expérience par une autre. Ils sont mieux formés, mieux informés, plus autonomes. Leur investissement au sein de l'association est souvent plus fort car il résulte d'un choix délibéré et d'une volonté personnelle et non de pressions extérieures. Comme le décrit Jacques Ion⁶⁸, l'engagement se structure aujourd'hui sur la base d'un besoin de valorisation et de reconnaissance, et induit l'existence et la structuration d'un lien entre les individus se situant essentiellement au niveau moral.

Les associations ont en général plutôt tendance à regretter ces changements que l'on retrouve d'ailleurs dans les autres secteurs de la vie sociale et professionnelle. Or, elles en tirent elles-mêmes profit en disposant d'une ressource humaine bénévole souvent plus "opérationnelle", plus impliquée et souvent plus exigeante même si elle est, en contrepartie, plus volatile.

En réalité, les difficultés qu'elles rencontrent aujourd'hui relèvent davantage du processus de professionnalisation dans lequel elles sont engagées, des obligations administratives qu'on leur impose et du fait qu'elles sont de plus en plus nombreuses à se partager une ressource bénévole qui n'augmente pas toujours au même rythme. Celles qui oeuvrent dans l'action sociale et caritative par exemple doivent faire face à des besoins croissants et à une pression de la demande pour des bénéficiaires toujours plus nombreux.



⁶⁸ *L'Engagement au pluriel*, Jacques Ion - Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001.

IV – Les nouvelles formes d’engagement

Comme nous l’avons vu au cours de cette étude, il semble que le bénévolat se transforme peu à peu. Nous abordons ce sujet du point de vue du sociologue, avec Jean-Pierre Worms et Dan Ferrand Bechmann, et du point de vue de l’expérimentateur, avec les constats réalisés par l’association « *Passerelles & Compétences*. » Nous poursuivrons avec l’exemple très significatif d’une mobilisation bénévole originale que l’Association Française contre les Myopathies a jadis organisée et réussie, et qui peut donner de multiples idées aux responsables associatifs. Nous finirons ce chapitre par un regard prospectif, appuyé sur une récente enquête qui présente quelques tendances à venir.

Jean-Pierre Worms, sociologue et Président de la Fonda, a publié au début 2005 un article que l’on peut qualifier de fondamental sur le capital associatif.⁶⁹ Nous en reprenons à la fois un résumé et des extraits, avec bien sûr son accord. Après avoir défini ce qu’est « *le capital social* » et expliqué que, contrairement à la célèbre pile, le capital social augmente quand on sert, Jean-Pierre Worms en rappelle la construction historique, depuis les mouvements caritatifs jusqu’aux incitations de l’Action Publique pour que le développement du lien social et de la solidarité soit pris en charge par les mouvements associatifs. Nous allons nous centrer plus particulièrement sur son analyse concernant les transformations de l’engagement individuel dans les associations⁷⁰.

A – Les transformations de l’engagement associatif *Jean-Pierre Worms, sociologue, président de la Fonda.*⁷¹

Sans chercher à rendre compte ici de l’ensemble des travaux sur l’évolution des mouvements associatifs, je me limiterai à ce qu’ils disent des nouveaux moteurs et modes de l’engagement associatif et de ses difficultés à se connecter tant aux autres formes et structures associatives établies qu’aux politiques publiques. Les sondages (ceux de l’Insee et du Credoc notamment) confirment déjà que l’attractivité comparée des différents types d’associations évolue dans le même sens que leur taux de natalité. On voit ainsi monter l’intérêt pour les associations sportives, « culturelles » et « humanitaires » et, inversement, baisser l’adhésion aux associations de personnes âgées, de parents d’élèves, d’anciens combattants…

⁶⁹ *Le capital social associatif en France hier et aujourd’hui*. Le texte complet est disponible sur www.francebenevolat.org

⁷⁰ Nous reprendrons les conséquences de ces transformations pour les associations, dans l’étude à paraître en septembre 2006 sur *La France associative en mouvement* quatrième édition.

⁷¹ La Fonda est un « espace d’analyse, de réflexion et d’action entre des acteurs associatifs issus de la diversité associative. Elle agit auprès des pouvoirs publics et de l’opinion et elle est un partenaire actif au sein du mouvement associatif, en France et en Europe. » www.fonda.asso.fr

Ces mêmes sondages montrent aussi que les différences de taux d'adhésion en fonction du niveau d'éducation, du sexe et de l'âge se sont aussi considérablement atténuées. Mais derrière cette apparente uniformisation sociodémographique des taux d'adhésion se dissimulent d'autres critères de différenciation plus qualitatifs, que seuls le recueil de témoignages et les échanges entre acteurs associatifs peuvent révéler.

Les différentes rencontres organisées par la Fonda ont notamment mis en évidence deux caractéristiques essentielles de l'évolution de l'engagement associatif : le sens nouveau que revêt souvent aujourd'hui l'engagement d'un individu dans une activité associative et les nouvelles formes d'inscription de l'action associative dans l'espace public. Tandis que le nombre des individus engagés dans des associations s'accroît, les motifs de l'engagement semblent se diversifier de plus en plus : besoin d'expression, de valorisation et de reconnaissance de ce que l'on est, de ce qu'on sait et qu'on sait faire (ce que certaines études qualifient de besoin de « reconnaissance » et de « développement personnel ») ; besoin de sociabilité, de rencontre d'autrui, de liens affectivement et intellectuellement enrichissants ; volonté de se rendre utile, de s'attaquer rapidement et efficacement aux problèmes les plus urgents et/ou les plus importants ; volonté d'inscrire dans l'action et dans des résultats concrets le sens que l'on veut donner à sa vie ; mais aussi, plus prosaïquement, recherche d'un substitut porteur de sens à l'emploi que l'on a perdu (pour les chômeurs) ou d'une activité bénévole en remplacement durable de l'emploi que l'on a quitté (pour les retraités) ; voire, encore plus prosaïquement, recherche d'activités de loisirs « intéressants », volonté d'échapper à l'oisiveté et à l'ennui...

Deux types idéaux de l'engagement associatif :

Toutefois, derrière cette diversité apparaît un facteur commun de plus en plus évident. Dans l'engagement associatif, nombre d'individus cherchent d'abord la satisfaction d'objectifs personnels, non qu'ils en revendiquent le bénéfice pour eux-mêmes mais simplement la maîtrise et la responsabilité de la mise en oeuvre. C'est ce qu'on a souvent identifié comme « l'individuation » des moteurs de l'engagement collectif, qui traduit une forme d'inversion du rapport de l'individu au collectif. Pour en prendre la mesure, on peut dessiner une sorte de portrait robot, de type idéal du modèle antérieur de l'engagement et le comparer au type idéal du modèle émergent, types idéaux dont j'ai volontairement forcé les traits jusqu'à la caricature.

□ *Selon le type idéal du modèle antérieur, l'engagement associatif reposait sur une forme de présupposé de la supériorité morale des valeurs collectives sur les valeurs individuelles. C'est l'association qui donnait à l'adhérent son identité et sa dignité sociale, l'image de soi qu'il présentait aux autres, mais aussi qu'il se*

donnait à lui-même. Il puisait dans le projet de l'association le sens de son engagement. L'individu était l'instrument du projet de l'association, ce qu'il valorisait en termes de « militantisme » et de « dévouement ». Cette forme d'adhésion impliquait fidélité et loyauté durables envers l'association et acceptation de ses règles et disciplines. D'où l'étanchéité relative de ses frontières et la forme hiérarchique et pyramidale de sa démocratie. Cette discipline collective "fusionnelle" n'était pas perçue comme une contrainte mais comme une force, tant personnelle que collective.

□ Le type idéal du modèle de relations entre l'individu et le collectif qui émerge aujourd'hui dans l'engagement associatif est presque l'inverse du précédent. Il se fonde sur un principe, la plupart du temps implicite, de supériorité de la morale individuelle sur la morale collective. C'est le projet personnel de l'individu qui oriente ses choix d'engagement collectif. Rétif à toute forme d'embrigadement, l'individu n'adhère plus à une association, ni même à un projet, mais à une action précisément circonscrite dont il attend la réalisation du but qu'il poursuit. Refusant d'être l'instrument du projet de l'association, c'est lui qui instrumente l'association au profit de son projet personnel. La relation à l'autre n'est plus fusionnelle ; le rapprochement des identités ne vise plus à les rendre semblables dans leur personnalité d'adhérents. C'est une relation coopérative qui valorise le pluralisme identitaire et la spécificité des apports de chacun. La sociabilité ne réside plus dans une « communion » qui dépasse et吸ue les particularismes individuels mais dans une « rencontre » d'individualités autonomes.

Cela conduit à des engagements provisoires, diversifiés et changeants. D'où ce « zapping » associatif dont tant de dirigeants se plaignent. Les notions de fidélité et de loyauté demeurent importantes, mais elles s'incarnent différemment. La fidélité, l'individu s'en sent d'abord comptable envers lui-même et l'exigence de loyauté vise moins l'association que d'autres individualités particulières avec lesquelles l'individu a noué des relations interpersonnelles de dialogue et d'échange fondées sur la confiance et la réciprocité... Quant au modèle d'organisation, il prend la forme de réseaux ouverts et polycentristes, aux frontières perméables et mobiles, en permanente recomposition, y compris dans leurs principes de fonctionnement et d'animation.

A l'évidence, ce qui constitue la force d'un des deux « modèles » constitue la zone de faiblesse de l'autre. Le premier modèle d'engagement et d'organisation garantit unité, cohérence et clarté du discours interne et externe de l'association, stabilité, continuité et visibilité de son projet. Ce sont des caractères de l'action associative dont le second modèle ne saurait se prévaloir avec quelque crédibilité. En revanche, ce dernier présente des garanties de sensibilité aux courants souterrains qui travaillent en profondeur le corps

social, d'écoute et de promotion des demandes, aspirations et potentialités nouvelles des citoyens que les institutions en place ne savent ni écouter, ni entendre. Jointes à la mobilisation de la diversité des potentialités individuelles, ces capacités d'écoute et d'adaptabilité sont des atouts qui font souvent défaut aux associations que notre histoire a le plus solidement installées dans l'espace public, ce qui constitue pour elles une source indéniable de fragilisation.



Dans ce contexte, nous avons interrogé Dan Ferrand Bechmann sur les différentes formes d'engagement et sur le passage possible d'un bénévolat occasionnel à un bénévolat régulier.

B – Comment devient-on bénévole régulier ?

Dan Ferrand Bechmann⁷²

La question préalable est de se demander comment on devient bénévole ponctuel ? Et pourquoi les bénévoles dont les engagements étaient jadis plutôt réguliers sont devenus plutôt ponctuels. Sur cela les sociologues (Ion, Franguiadakis, Viot, Havard-Duclos, Nicoud, Barthelemy, Devaux⁷³...) s'accordent. L'article d'une historienne Axelle Brodiez, qui critique le travail de Jacques Ion, le montre également⁷⁴. L'engagement n'est plus ce qu'il était, les adhésions totales et souvent à vie sont moins fréquentes. Les fidélités à perpétuité à une grande association et à son projet comme celui de la Ligue de l'Enseignement, de Peuple et Culture ou du Secours Populaire par exemple sont plus rares. On se pose sur la branche d'une structure légère et on saute sur une autre branche au gré d'objectifs et de projets plus restreints mais souvent quotidiens et importants pour ceux qui se battent. Une année, on se bat pour améliorer son quartier, une autre année pour obtenir une crèche pour ses enfants et ensuite on part en guerre contre une usine chimique qui se profile dans son paysage. C'est donc d'un nouveau comportement sociétal dont il faut parler, un engagement individualiste et solidaire avec quelques zestes d'égoïsme.

Paradoxalement les bénévoles qui rentrent dans un groupe ou une association pour diverses raisons mais avec la ferme résolution de ne pas se laisser prendre le bras, y font quelquefois bien plus que ce qu'ils avaient l'intention d'y faire et

⁷² Professeur à l'Université Paris VIII.

⁷³ Ion Jacques, Franguiadakis Spyros, Viot Pascal ; *Militer Aujourd'hui Autrement*, Cevipof 2005. Havard-Duclos Bénédicte, Nicoud Sandrine, *Pourquoi S'engager ? Bénévoles et Militants dans les associations de solidarité*. Paris Payot 2005 Devaux Sandrine, *Engagements Associatifs et post communisme*, Belin, Paris 2005

⁷⁴ Voir Ferrand-Bechmann, Dan (sous la direction de) *Les Bénévoles et leurs Associations, Autres réalités, Autre sociologie*, Paris L'Harmattan 2004

d'y parfaire. Ils s'engagent pour des motivations « pour soi » et « pour les autres ». C'est-à-dire par désœuvrement au seuil de la retraite ou par plaisir parce qu'ils aiment le football ou l'harmonie municipale ou par éthique car il leur semble qu'ils ont reçu de la vie plus que leurs parents ou plus que ce qu'ils ont mérité. Mais aussi ils sont bénévoles par désir de reconnaissance : « pour l'honneur » ou pour rester utile au monde ou bien encore et ce n'est pas rare, pour des raisons religieuses. Puis ils restent avec les mêmes désirs et les mêmes motivations qui les ancrent dans leurs tâches et leurs devoirs mais ils sont pris dans la « nasse ». Ils restent pour acquérir une expérience professionnelle quand ils sont étudiants ou demandeurs d'emplois ou quand ils n'ont jamais eu l'occasion d'un « vrai travail » parce qu'ils ont été femmes au foyer. Ils restent pour continuer de donner du sens à leurs vies. Et certains prennent goût à la carrière, cette nouvelle entrée dans la vie qui s'offre à eux, ces possibilités de pouvoir mais aussi de partages solidaires. Beaucoup trouvent une chaleur conviviale, une fusion et une atmosphère de « travail » qui leur convient et dans laquelle ils sont heureux. C'est cela qui transforme leur engagement ponctuel en engagement régulier. Le bénévolat de non obligatoire, de volontaire (au sens de librement choisi) peut aussi devenir un travail, une activité fortement contrainte que l'on ne peut quitter sans sentir une réprobation de l'entourage et un fort sentiment de culpabilité.

Intelligence ou malice des institutions qui laissent aux associations et à leurs bénévoles, le soin de gérer l'exclusion ? Pression morale très forte des responsables associatifs sur ceux qui ne peuvent rester indifférents à la misère du monde et qui sont mis au pied du mur et devant la nécessité de multiplier les maraudes dans les rues la nuit où il fait moins de zéro degré, de partir sur les terrains victimes de catastrophes, d'aller au feu ou de gérer la kermesse ou les sorties de personnes handicapées ou de faire du soutien aux personnes qui ont des difficultés à lire et à écrire.

Mais ce bénévolat qui, de ponctuel, d'éphémère, de léger... devient engagé, militant, régulier, n'est pas le fait de tous les citoyens actifs. Et les associations et leurs dirigeants souffrent que les bénévoles ne soient pas toujours aussi dociles ni aussi présents ou même aussi permanents que leurs ancêtres ou que les salariés quoique ironie de l'histoire, les bénévoles peuvent être amenés à remplacer des personnes salariées, qui fortes d'un contrat de travail refusent de travailler en dehors de leurs heures définies⁷⁵. Le bénévolat de ce fait devient un métier⁷⁶ et est soumis à des chartes d'engagement et des contrats. Cela assure les organisations d'un don régulier de deux fois deux heures ou d'une

⁷⁵ Notons aussi que certaines associations ne savent pas gérer les bénévoles et que nous souffrons en France d'un déficit de coordination, de supervision et d'animation en ce domaine !

⁷⁶ Ferrand-Bechmann, Dan; *Le Métier de Bénévole*, Anthropos Economica, Paris, 2000

et Ferrand-Bechmann, Dan (ss dir) *Les Bénévoles et leurs Associations, Autres réalités, Autre sociologie*, Paris L'Harmattan 2004.

présence assurée auprès d'une personne fragile. Cela oblige le bénévole à commencer sa mission de soutien scolaire ou de permanence juridique en s'interrogeant sur le fait qu'il pourra effectivement y consacrer le temps demandé.

En conclusion, quand on mord au bénévolat, le bénévolat vous mord et peut même vous dévorer. Donc la question n'est pas de se demander comment un bénévole ponctuel devient un bénévole régulier mais plutôt de s'interroger sur la manière d'élargir le cercle des bonnes volontés et des volontés bonnes.

C – Le développement d'un bénévolat de mission

Autant nous insistons sur le fait que les bénévoles dits réguliers rendent les meilleurs services aux associations dans la mesure où ils ont avec elles des relations continues et organisées, par différence avec les bénévoles dits occasionnels qui se limitent généralement à un appui ponctuel, autant nous voulons ici souligner que pour certaines missions, ponctuelles ou durables, mais très spécifiques et pointues, c'est par nature un « *bénévolat de mission* » qu'il faut mobiliser. Il faut pour cela que se rapprochent une association en recherche d'un savoir-faire très précis, et un bénévole potentiel en mesure d'offrir une telle prestation. En fait, ce que l'on peut nommer une « *personne ressource* ».

De ce point de vue, depuis notre première édition en 2004, nous suivons avec grand intérêt l'initiative de *Passerelles & Compétences*⁷⁷ qui consiste précisément à mettre en relation des associations désireuses de s'appuyer sur un savoir-faire extérieur pour optimiser leur fonctionnement et des professionnels motivés pour intervenir gracieusement sur des projets de solidarité. Cela suppose, de leur part, une volonté d'être utile, un certain savoir-faire dans un domaine donné et un peu de disponibilité pour répondre à une demande, le plus souvent ponctuelle, présentée par une association.

Nous remercions Patrick BERTRAND, fondateur de cette association, qui observe chaque année ses résultats en lien très étroits avec notre équipe. Sont présentés ici les principaux constats les plus récents.

Quelles sont les associations qui recherchent activement ce type de bénévoles ? Plus de la moitié de celles qui ont entamé concrètement une recherche interviennent au niveau international. Ce qui explique certainement qu'il s'agisse essentiellement d'associations « à gros budget » puisque seulement 9% d'entre-elles disposent de moins de 100.000 €. Pour autant, celles qui occupent

⁷⁷ www.passerellesetcompetences.org. Avec un grand merci, cette année encore, à Patrick Bertrand, son créateur, pour l'enquête qu'il a bien voulu mener dans le cadre de cette étude.

plus de 100 salariés ne représentent que 17% des associations faisant appel à *Passerelles & Compétences*. Il peut en effet paraître logique que les petites et moyennes structures soient plus intéressées par ces missions ponctuelles confiées à des compétences extérieures en raison d'un personnel moins nombreux et peut être moins disponible. Mais on note aussi que, bien que représentant la majorité des partenaires de *Passerelles & Compétences*, elles ont encore quelques difficultés à aller au bout de la démarche. Il faut en effet identifier clairement le besoin, le formuler tout aussi clairement, et encadrer la mission. Ce qui est assez difficile pour une association aux faibles moyens humains.⁷⁸

Qui sont les candidats ? L'association compte aujourd'hui 700 « personnes ressources identifiées », en augmentation régulière. On notait l'an passé une minorité d'hommes candidats potentiels (41%), mais une majorité ayant réalisé une mission (59%). Cette année, les choses s'équilibrent, puisque les femmes, toujours majoritaires parmi les candidats (58%), sont proportionnellement plus nombreuses à effectuer une mission : 46% contre 40% début 2005.

Au début de cette observation, nous avions remarqué que ce type d'intervention ponctuelle attirait quasi exclusivement des personnes de 25 à 45 ans. Et nous observions d'ailleurs qu'il s'agissait de générations qui disposaient de peu de temps libre. Nous constatons maintenant que les actifs de plus de 45 ans se laissent progressivement séduire par le bénévolat de mission. Les plus jeunes également. Mais ils ne figurent pas encore parmi les candidats ayant effectivement réalisé une mission. Ont-ils le sentiment de manquer d'expérience ou les associations sont-elles plus frileuses pour leur confier des missions ? La comparaison entre la répartition par âge des candidats potentiels et celle des intervenants effectifs, présentée dans le tableau suivant, montre que l'on semble accorder de l'importance à l'ancienneté.

Répartition par âge des intervenants et des candidats (en %)

	Candidats potentiels	Intervenants ayant réalisé une mission fin 2005	Intervenants ayant réalisé une mission début 2005
Moins de 25 ans	2	0	0
De 25 à 34 ans	49	41	37
De 35 à 44 ans	30	37	50
Plus de 45 ans	19	22	13
Total	100	100	100

Source : *Passerelles & Compétences*.

Par rapport au bilan présenté l'an passé, on note une certaine évolution, avec des interventions croissantes de la part des 25-34 ans et des plus de 45 ans. Quant à

⁷⁸ L'intégralité de l'enquête est disponible sur demande soit auprès du CerPhi, soit directement auprès de *Passerelles & Compétences*.

elle, la répartition des candidats potentiels, selon leurs compétences, a peu évolué, comme l'indique le second tableau.

Evolution de la répartition des compétences des candidats (en %)

	Compétences des candidats fin 2005	Compétences des candidats début 2005
Communication/développement/ Marketing	29	29
Ressources Humaines	21	21
Finances/Droit/Administration	20	22
DG,stratégie/organisation	17	16
Informatique	13	12
Ensemble	100	100

Source : *Passerelles & Compétences*.

On note juste une légère progression dans les domaines de l'informatique et de la stratégie/organisation, au détriment des finances, du droit et de l'administration.

Ces « offres » restent assez voisines des compétences recherchées par les associations, comme le montre le dernier tableau dans lequel nous avons rapproché les deux thèmes.

Répartition des compétences (en %)

	Compétences des candidats	Compétences recherchées par les associations
Communication/développement/ Marketing	29	27
Ressources Humaines	21	24
Finances/Droit/Administration	22	17
DG,stratégie/organisation	16	14
Informatique	12	17
Divers	-	1
Ensemble	100	100

Source : *Passerelles & Compétences. Chiffres au 31-12-2005*

Il semble y avoir une offre supérieure aux besoins en matière de finances, droit et administration, et un peu insuffisante dans le domaine des ressources humaines et de l'informatique.

D – Le Décryphon ou le « bénévolat télématique »

Dès lors que nous traitons ici les nouvelles formes d'engagement, il nous a paru utile de revenir sur une expérience très originale et réussie en 2001/2002, en marge du Téléthon. Les acteurs d'aujourd'hui ont d'autant plus intérêt à s'inspirer de ce type d'action que l'ordinateur et la communication télématique sont devenus très courants. D'autant plus, aussi, que le Gouvernement accorde

une place spécifique à ce mode d'action parmi les mesures annoncées en faveur du bénévolat.⁷⁹

Le Téléthon 2001 bat son plein et les organisateurs font le pari de motiver le plus grand nombre d'internautes pour qu'ils mettent un peu de temps et leur ordinateur à la disposition d'un projet tout nouveau : un défi scientifique et technologique consistant à utiliser des dizaines de milliers d'ordinateurs comme autant de puissance de calcul, « *dans l'objectif de lutter contre les maladies génétiques et rares et réaliser la description et la comparaison des 550.000 protéines du monde vivant.* »

Le 10 décembre, les candidats sont alertés et se préparent à recevoir le programme nécessaire pour que leur ordinateur travaille dans le cadre de cette splendide chaîne informatique. On fait alors le plein des candidats. Les ordinateurs de mes amis sont des ordinateurs amis... Le 28 février 2002, les tests sont terminés et concluants, les dernières indications techniques sont communiquées aux 75.000 bénévoles qui ont accepté de donner à la fois un peu de temps machine et un peu de temps personnel. Le 20 mars, le programme est disponible et le téléchargement du logiciel nécessaire peut commencer. A partir des 550.000 protéines du monde vivant, connues à cette date, leur cartographie va pouvoir être dressée, et mise à la disposition de la communauté scientifique. Le 8 mai, les généreux internautes reçoivent le message suivant : « *Décrypthon, pari réussi. Le calcul a été réalisé en moins de deux mois.* » Les données sont désormais disponibles pour les chercheurs, dans leur travail sur les maladies génétiques et les maladies rares. Chacun reçoit les conseils utiles pour désinstaller le programme, et peut s'inscrire pour recevoir les informations sur les développements scientifiques de l'opération.

Cette évocation nous a paru d'autant plus utile que cette expérience démontre qu'il y a de la place pour de multiples formes de bénévolat, en particulier pour ceux et celles qui disposent de peu de temps. Etaient réunies ici les principales caractéristiques nécessaires pour motiver une nouvelle génération de bénévoles, même si parmi ces internautes de nombreux étaient sans doute déjà engagés dans une association, comme Françoise dont nous avons recueilli le témoignage :

« *C'est en regardant le Téléthon que j'ai eu connaissance de cette opération. Je me suis immédiatement portée candidate. L'opération était bien organisée, nous étions guidés dans chacune des étapes et nous n'avions quasiment rien à faire. C'est mon ordinateur, pour lequel j'avais d'un seul coup le plus grand respect,*

⁷⁹ Parmi les neuf mesures annoncées par le Gouvernement à l'occasion de la conférence nationale de la vie associative, la cinquième prévoit de « *promouvoir et de faciliter le bénévolat en ligne, permettant ainsi à de nombreux concitoyens d'apporter leur concours aux associations à distance.* » Dans cet esprit, un accord a été signé entre Jean-François LAMOUR, en charge de la vie associative, et la société Microsoft France. Pour consulter l'ensemble des mesures annoncées : www.jeunesse-sports.gouv.fr.

qui travaillait « pour la bonne cause ». J'avais aussi bien sûr le sentiment d'être utile à travers lui et je me sentais surtout appartenir à un groupe dont la tâche pouvait paraître démesurée au départ mais qui permettrait des avancées scientifiques majeures. C'était un véritable défi collectif qui était lancé et auquel je m'associais pleinement. Qui plus est, en quelques semaines, l'objectif était atteint et je pouvais mesurer concrètement les résultats de mon engagement. Je n'hésiterai pas une seconde à renouveler cette opération et à rassembler toutes celles et tous ceux que j'avais appelés à l'époque pour consolider cette chaîne de solidarité. »

Il s'agit d'une approche originale et tous les ingrédients sont réunis : l'objectif est clairement défini, le rôle et le savoir-faire nécessaire du bénévole aussi. Un dialogue s'est instauré et pas à pas l'internaute a su quoi faire, dans un calendrier assez resserré qui a permis de maintenir l'intérêt et l'enthousiasme. Les résultats sont communiqués au plus vite, et la relation ne reste pas sans lendemain puisque l'intéressé peut continuer de recevoir des informations. Toutes les associations n'ont pas les mêmes tâches à réaliser, et sans doute pas les mêmes moyens, mais les grands principes ainsi réunis peuvent constituer des repères utiles pour d'autres ambitions.

E – Quels bénévoles dans 10 ans ?

Puisque nous nous préoccupons ici de l'évolution et du devenir du bénévolat, un très récent et très intéressant sondage nous livre quelques tendances. La question posée par TNS Sofres⁸⁰, qui nous a aimablement autorisés à faire mention de ces résultats, était : « *Vous personnellement, comment imaginez-vous occuper votre temps libre, vos loisirs dans dix ans ?* » Parmi les réponses possibles, il y avait la suivante : « *Vous consacrerez davantage de temps à des associations, au bénévolat.* »

Un Français sur deux répond non. En revanche, trois Français sur quatre estiment qu'ils consacreront plus de temps dans une sphère plus proche, composée de la famille et des amis. Comment lire ces résultats ? Ces trois Français sur quatre sont-ils les mêmes que ceux qui n'affichaient pas d'activité bénévole en 2002, dans le cadre de l'enquête INSEE ? Rien ne permet de le dire.

Avec grande prudence, car il s'agit d'une enquête d'opinion, portant de surcroît sur des intentions dans un avenir assez lointain, mais pour l'information du lecteur, indiquons quelques caractéristiques de ceux qui envisagent de consacrer davantage de temps aux associations.

⁸⁰ Résultats d'un sondage effectué pour Expressions de tendance, les 11 et 12 janvier 2006, sur un échantillon national de 1000 personnes représentatif de l'ensemble de la population de 18 ans et plus, interrogées en, face-à-face à leur domicile par le réseau des enquêteurs de TNS Sofres. Méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage PCS) et stratification par région et catégorie d'agglomération.

Pour un taux moyen de 45%, la différence entre les femmes (50%) et les hommes (41%) est très nette. De même, deux tranches d'âge sont nettement au-dessus de la moyenne : les 18-24 ans (55%) qui estiment peut-être qu'ils seront alors libérés de leurs études et les 50-64 ans (55% également) qui savent qu'ils disposeront de plus de temps libre au cours des années à venir, répondent qu'ils consacreront plus de temps au bénévolat⁸¹. Au contraire, la tranche des 25-34 ans se situe nettement en retrait, avec 41% de réponses positives. Ils sont au cœur de leur vie professionnelle et de leur vie familiale intenses, et peuvent penser que leur temps véritablement libre sera compté au cours des années à venir.

De plus, les professions intermédiaires se distinguent avec une proportion de 58% de personnes prêtes à consacrer plus de temps aux associations, ce qui les place très nettement au premier rang des catégories professionnelles, plus de 10 points devant les ouvriers, les employés, mais aussi les cadres et professions intellectuelles. Quelques facteurs semblent aussi jouer positivement sur les intentions d'engagement bénévole, comme la situation de demandeur d'emploi, en lien peut être avec un besoin de reconnaissance sociale, comme la préférence partisane pour l'écologie, l'absence d'enfant au foyer, ou encore un assez haut niveau de revenu.



⁸¹ Sous réserve que l'on puisse faire un lien pertinent entre bénévolat et disponibilité.

V – Au-delà des frontières : l'exemple de la Suisse

Il est important de dépasser l'Hexagone pour examiner ce qui se fait ailleurs. Nous avions présenté l'an passé l'exemple, réussi, du Canada. Voici le tour de la Suisse. France Bénévolat a réalisé une très intéressante monographie dont nous présentons des extraits⁸². France Bénévolat suit en effet de près les expériences menées à l'étranger, notamment dans le cadre de l'IAVE (International Association for Volunteer Effort) et du CEV (Centre Européen du Volontariat) auxquels l'association adhère.

A – Un suivi statistique précis et régulier

L'Office Fédéral de la Statistique (équivalent de l'INSEE) publie depuis 1997, et tous les 3 à 4 ans, un état global et synthétique du bénévolat en Suisse, dans le cadre de l'enquête sur la population active (ESPA). Il distingue dans ses analyses, « *le travail bénévole organisé* », au sein des organismes, principalement des associations, et « *le travail bénévole informel* ». La dernière enquête datée de 2004 montre peu d'évolutions depuis 1997, et de nombreuses similitudes avec les tendances observées en France. Le tableau suivant reprend les principaux résultats relatifs au bénévolat organisé:

	Taux de bénévolat organisé (en % de la population de plus de 15 ans)
... le sexe :	
- femmes :	21
- hommes :	30
- total :	25
... l'âge :	
- 15/24 ans :	23
- 25/39 ans :	26
- 40/54 ans :	31
- 55/64 ans :	27
- 65/74 ans :	23
- +75 ans	12
... la formation :	
- primaire :	14
- secondaire :	26
- supérieure :	36
... l'activité :	
- personnes actives occupées :	29
- à la recherche d'un emploi :	14
- travail domestique et familial ⁸³ :	28
- à la retraite :	17

Source : Enquête ESPA 2004

⁸² Disponible sur http://www.francebenevolat.org/PDF/Le_benevolat_en_Suisse.pdf

⁸³ On remarquera que les Suisses ne parlent pas ici d'inactivité !

Si le taux de bénévolat est à peu près identique entre la France et la Suisse, le temps consacré y paraît plus élevé. En effet, les Suisses engagés dans le bénévolat (25% des plus de 15 ans) consacrent environ 14 heures par mois au bénévolat organisé (16 heures pour le bénévolat informel).

B – Complémentarité et partenariat entre les différentes structures

De nombreuses initiatives, publiques et privées, ont vu le jour ces dernières années en Suisse. Différentes structures travaillent en partenariat étroit les unes avec les autres et n'hésitent pas à envoyer les visiteurs de leur site Internet vers les structures voisines. La multiplicité des intervenants, qui travaillent en partenariat très étroit, ne nuit donc pas à la lisibilité et à la transparence des informations relatives au bénévolat.

Qui sont-elles ? Parmi les nombreuses initiatives publiques ou associatives, le site www.forum-benevolat.ch mérite une place de choix. Il est d'ailleurs abondamment référencé et cité par l'Office Fédéral de la Statistique. C'est un portail commun à 82 réseaux associatifs qui renvoie lui-même vers trois sites propres à chaque langue : « *Bénévol Suisse* » pour la langue allemande⁸⁴, « *Volontario info centro* » pour la langue italienne, et « *Association Avec* » pour la Suisse Romande et la langue française. Cette dernière se définit comme un centre d'appui à la vie associative. C'est un lieu de réflexion et d'expertise sur la place et le rôle des associations, mais aussi un espace de services pratiques, de rencontres, de formations et de conseils à la carte pour élaborer et réaliser des projets associatifs.

Soutenue par le Département de la Santé et de l'Action Sociale du Canton de Vaud, « *Association Avec* » intervient en complément de structures locales plus concrètement chargées de rapprocher les besoins des associations et les candidatures bénévoles.

La Fondation Kosch⁸⁵ est également très reconnue. Elle se présente comme le centre national de coordination et de soutien aux « *groupes d'entraide* » qui ont connu une grande ampleur depuis une vingtaine d'années en Suisse. Créés à l'initiative de personnes confrontées à des problèmes identiques (problèmes de santé ou problèmes sociaux), ils sont aujourd'hui plus de 2000 et se présentent comme autant de lieux d'échanges et de solidarité, autour de quelque 300 thèmes différents.

⁸⁴ Voir www.benevol.ch , www.benevolat.ch , www.volontario.ch

⁸⁵ www.kosch.ch

C – L’existence d’un « dossier Bénévolat »

Il est présent sur tous les sites et tous les documents suisses des instances privées comme des pouvoirs publics. C'est à la fois un dossier « *papier* », élaboré de façon très pédagogique, un site avec moteur de recherche (www.dossier-benevolat.ch) et 3 centres de ressources (un par langue) à l'intention des bénévoles. Son objectif est clairement exprimé, il « *sert à évaluer et à rendre compte d'un travail fourni à titre volontaire. Ce genre d'activité est ainsi valorisé au même titre que le travail rémunéré* ».

Institué en 2003, il s'inscrit dans une démarche pragmatique qui comprend plusieurs étapes : l'inventaire des activités bénévoles, l'énoncé de la formation initiale et des perfectionnements reçus dans le cadre de l'activité bénévole, des « *attestations de bénévolat* » très détaillées. Ce dossier bénévolat rassemble également des supports d'autoévaluation et d'appréciation par des tiers. Il s'agit là d'une véritable démarche de valorisation et de reconnaissance des activités et des compétences bénévoles, fortement soutenue par le monde associatif.



MEMBRE DE L'IAVE
(International Association for
Volunteer Effort)



France Bénévolat

Réseau national d'accueil et d'orientation des bénévoles

France Bénévolat, association loi 1901, a pour objet d'assurer la promotion du bénévolat et la médiation entre les candidats au bénévolat et les associations, dans tous les domaines de la vie associative.

Pour prendre une analogie, France Bénévolat vise à devenir "l'ANPE du bénévolat".

Crée fin 2003, France Bénévolat est soutenue par un grand nombre de personnalités, et la quasi-totalité des grands réseaux associatifs nationaux en sont partenaires.

Elle est le l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des médias et le représentant national de l'International Association for Volunteer Effort et du Centre Européen du Volontariat.

France Bénévolat a consolidé et développé un réseau de Centres du Bénévolat et un site Internet dédié exclusivement au bénévolat :

les Centres locaux, antennes et relais France Bénévolat – 130 en début 2006 -, accueillent, conseillent et orientent tous les bénévoles potentiels vers les associations susceptibles de leur procurer une activité correspondant à leurs motivations, souhaits, compétences et durée possible d'engagement. Ils les suivent aussi pendant quelques mois pour s'assurer de leur bonne intégration.

Ils ont aussi pour fonctions de travailler en partenariat avec les associations, à une meilleure gestion des « *richesses humaines* » bénévoles et d'assurer une promotion active du bénévolat, en liaison avec le tissu associatif local et les collectivités territoriales.

le site Internet national, www.francebenevolat.org, véritable journal moderne de petites annonces et d'informations permanentes sur le bénévolat, visité par plus de 100 000 personnes chaque mois, vise à la fois

- à faire, tant au plan national que local, un rapprochement simple, offre/demande, entre les bénévoles qui ont un projet précis et les associations qui ont des besoins particuliers,

- à être le site de référence en matière de données et d'informations utiles sur le bénévolat en France et à l'étranger,

- à faciliter l'accès direct aux associations partenaires, par un système de liens Internet.

France Bénévolat : donner du temps, c'est un temps fort !



Le CerPhi, Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie, est un institut d'étude spécialisé sur les questions touchant aux différentes formes de solidarité, de dons et d'échanges non-marchands.

Le CerPhi développe deux types d'activités qui s'informent et se nourrissent mutuellement :

Des travaux de recherche, débouchant sur des publications thématiques annuelles. Ces analyses, conduites avec de nombreux partenaires, portent sur les différentes formes de dons : le don de temps (avec France Bénévolat), le don de sang (avec l'Etablissement Français du sang), le don d'organes, le don d'argent (la générosité des Français mesurée grâce au suivi des dons déclarés à l'administration fiscale), ainsi que sur la vie associative en France. Ces études, consultables et téléchargeables sur notre site, permettent de suivre les différentes expressions de la générosité et l'évolution des tendances au plan national.

Des études départementales ont également été réalisées et peuvent l'être sur demande. Elles dressent un panorama de la vie associative et du bénévolat destiné à aider les acteurs locaux à mieux connaître le contexte dans lequel ils agissent, et à définir ainsi éventuellement un plan d'actions. Elles permettent aussi de valoriser auprès du grand public la richesse du tissu associatif du département et de fournir aux chercheurs de la région les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique. Ces études rassemblent des données chiffrées, officielles et le plus souvent inédites, sur la démographie associative. Elles portent également un regard sur l'engagement bénévole et les initiatives de celles et ceux que nous nommons les « bâtisseurs associatifs ». Ces données permettent de situer le département, tant par rapport à l'ensemble national que par rapport aux départements de la même région, ou encore par rapport aux départements de même strate de population.

Une offre d'études qualitatives et quantitatives, répondant aux besoins d'étude et de conseil de nos clients. Ces études qui se veulent des outils de connaissance et des aides à la décision et à l'innovation, sont réalisées à la demande d'un acteur, ou mutualisées pour le compte de plusieurs organismes, qu'ils soient des associations et des fondations, leurs agences conseil ; des entreprises dans leurs relations avec le secteur non marchand, leurs partenariats associatifs et leur politique de mécénat ; des collectivités et des institutions en charge de la promotion des grandes causes et de la mise en œuvre des politiques de solidarité....

Le CerPhi met également en place, en complément de ces études, des outils dédiés au suivi des comportements et des tendances, tels CerPhi Mailings, la banque de données des mailings du secteur associatif. Il est aussi en mesure d'aider les associations à mieux connaître la répartition par âge de leurs bénévoles ou de leurs donateurs et de réaliser des diagnostics départementaux sur leur collecte.

Dernières publications du CerPhi

La générosité des Français, novembre 2005
En partenariat avec l'Union pour la générosité

Le don d'organes dans les Côtes d'Armor, novembre 2005
En partenariat avec FRANCE ADOT 22

La France associative en mouvement, octobre 2005
En partenariat avec Juris Associations
Préface du Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative,

Le Morbihan associatif en mouvement, octobre 2005
En partenariat avec la Direction départementale de la jeunesse et des sports
et l'URSSAF du Morbihan

Sapeur-pompier volontaire : courage et générosité, juin 2005

Ma plus belle carte : le don d'organes, juin 2005

Donner son sang en France, mai 2005
En partenariat avec l'Etablissement Français du Sang

Générosités en Europe, mai 2005

Les Dames de cœur, mars 2005

La France Bénévole, mars 2005
En partenariat avec France Bénévolat et de nombreuses associations nationales

Le don de sang dans l'île de la Réunion, mars 2005
En partenariat avec l'Etablissement Français du Sang national
et l'Etablissement Français du Sang de la Réunion

Le don de sang dans les Pays de la Loire, décembre 2004
En partenariat avec l'Etablissement Français du Sang Pays de Loire

La Loire-Atlantique généreuse – panorama, novembre 2004
En partenariat avec France Bénévolat et la Direction de la jeunesse et des sports
Préface du Préfet et du Président du Conseil Général de Loire-Atlantique



Dès sa création en 1994, \QUALICONTACT s'est spécialisée dans la relation donateur pour les associations d'intérêt général.

Ces douze années d'expérience lui ont permis de développer un véritable savoir-faire, une vraie philosophie de cette relation caractérisée par son extrême sensibilité.

Ce savoir-faire reconnu par la profession repose sur la maîtrise de quatre points clés :

- \ *l'humain*, avec un profil de téléspectateurs à forte culture associative et conscients des enjeux de leur discours
- \ *la méthodologie*, avec des procédures de contrôle extrêmement verrouillées sur l'ensemble des process
- \ *la connaissance des cibles* associée à *l'expertise statistique* des segments de fichier contactés
- \ *les outils de l'opération*, que ce soit l'argumentaire ou les outils de reporting

Soucieuse de la satisfaction des associations qui lui font confiance, \QUALICONTACT les accompagne dans leur stratégie de fundraising et élargit sans cesse son offre : les campagnes de fidélisation pour obtenir des dons ponctuels ont ainsi été enrichies par des campagnes visant des dons réguliers mais aussi par des programmes de recrutement.

Aujourd'hui, notre agence de contacts propose une prestation globale en matière de conseil et de mise en œuvre d'outils de fundraising et d'accompagnement opérationnel.

Dans le cadre de ce positionnement fort sur la maîtrise de la chaîne des moyens intervenant dans la collecte de fonds, \QUALICONTACT répond aux attentes des associations ayant une forte ambition de développement, à la recherche de ressources privées leur permettant de garantir la pérennité de leurs actions. Des campagnes de recrutement à grande échelle et à taux de couverture garanti, adossées à une stratégie de fidélisation, ont ainsi été conçues afin d'offrir un modèle de déploiement des ressources transparent et maîtrisable financièrement.

Pour tout renseignement sur \QUALICONTACT,
appelez-nous au 01 41 40 40 00
ou rendez-vous sur www.qualicontact.com



En défendant les valeurs de l'Economie Sociale, les Mutuelles nous posent, à tous, une question essentielle : le choix de la société dans laquelle nous voulons vivre.

Pour la Macif, et les autres entreprises du secteur de l'Economie Sociale, la seule finalité valable de l'activité économique est le bénéfice pour l'Homme. Si, comme notre réussite le prouve, nous concilions les impératifs d'une rigueur de gestion avec cette volonté humaniste, c'est grâce à une caractéristique qui nous libère de la pression financière : nous n'avons ni actionnaire, ni capital à rémunérer.

De ce fait, et c'est là notre profonde originalité, nous pouvons mettre les fruits de notre réussite au service de ce qui est à nos yeux le plus important : nos sociétaires, nos partenaires, nos collaborateurs et à travers notre politique de prévention de lutte contre l'exclusion, la société dans son ensemble.

Une démarche qui justifie la confiance que plus de 4,5 millions de sociétaires accordent à la première mutuelle de France.

- 38 000 associations
- 8 600 comités d'entreprises
- 3 850 syndicats professionnels

Soit près de 50 000 structures.

La Macif acteur de l'Economie Sociale agit quotidiennement auprès des structures et des personnes qui œuvrent bénévolement dans le tissu associatif, pour leur permettre d'être au service des autres en étant bien assurées.

Pour plus d'informations sur les produits et services proposés par la Macif aux associations, rendez-vous sur www.macif.fr rubrique « Vie Associative ».